

CIFE

Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises

Société Anonyme à Conseil d'Administration au Capital de 24 000 000 €uros

RCS PARIS B 855 800 413 000 53

Code APE 6 420 Z

Siège Social : 59, rue La Boétie - 75008 PARIS

www.infe.fr

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

DU 11 JUIN 2010

CIFE

Société Anonyme à Conseil d'Administration au Capital de 24 000 000 €uros

Siège social : 59, Rue La Boétie – 75008 PARIS

RCS PARIS B 855 800 413 000 53 – Code APE : 6420 Z

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2009

SOMMAIRE

N° Page

- 2 ➤ Renseignements concernant la Société
- 3 ➤ Evolution du Capital au cours des cinq derniers exercices
- 4 ➤ Organigramme du Groupe
- 5 ➤ Exposé sommaire
- 6 ➤ Chiffres clés consolidés

- 7 ➤ Rapport de gestion du Conseil d'Administration
- 15 ➤ Liste des mandats des Administrateurs
- 16 ➤ Descriptif du programme de rachat d'actions
- 18 ➤ Rapport des Commissaires aux comptes sur la réduction de capital par annulation d'actions

- 19 ➤ Rapport du Président sur la préparation et l'organisation des travaux du Conseil et le contrôle interne
- 23 ➤ Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président

- 24 ➤ Comptes consolidés 2009 du Groupe CIFE
- 28 ➤ Annexe aux comptes consolidés
- 40 ➤ Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

- 41 ➤ Comptes sociaux 2009 de SA CIFE
- 43 ➤ Annexe aux comptes sociaux
- 48 ➤ Tableau des filiales et participations
- 49 ➤ Résultats des cinq derniers exercices
- 50 ➤ Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels
- 52 ➤ Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés
- 55 ➤ Attestation des responsables du rapport financier annuel

- 56 ➤ Texte des résolutions proposées à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SOCIETE

IDENTITE

Dénomination sociale :

Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises
CIFE

Date de création de la société : 1920

Nationalité : Française

Forme Juridique : Société Anonyme à Conseil
d'Administration

Siège Social : 59, Rue La Boétie 75008 PARIS

Site Internet : www.infe.fr

Registre du Commerce et des Sociétés :
855 800 413 – RCS PARIS

Code APE : 6420 Z

Durée : La Société prendrait fin le 28 Avril 2019, sauf
dissolution anticipée ou prorogation

Activité : Holding Financière

Exercice social : du 1^{er} Janvier au 31 Décembre

Capital et caractéristiques : Le capital est de
24 000 000 €. Il est divisé en 1 200 000 actions d'une
valeur nominale de 20 € chacune, toutes entièrement
libérées et portant jouissance courante.

Aucune clause statutaire ne restreint leur libre cession.
Elles peuvent être nominatives ou au porteur au choix
de l'actionnaire.

Il n'existe pas de plan d'options de souscription ou
d'achat d'actions ni de plan d'attributions d'actions
gratuites.

TITRE

Place de cotation : Euronext Paris
Marché : Compartiment C

ISIN : FR 00000 66 219
Bloomberg : CFE FP
Reuters : IFDE.NT
Datastream : F : INDE
Mnemo : INFE
Secteur : construction
Classification ICB : 2357
Eligible PEA/SRD : Oui/Non



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du Conseil d'Administration :
Daniel TARDY

Membres du Conseil d'Administration :

Jean BRUDER
Nicole DURIEUX
Olivier TARDY
Bernard THERET
SAS ALFRED DE MUSSET : représentant permanent
Cécile JANICOT

Sébastien GARNIER, Secrétaire du Conseil
d'Administration

DIRECTION

Daniel TARDY, Président Directeur Général
Bernard THERET, Directeur Général Délégué
Sébastien GARNIER, Secrétaire Général

CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

Commissaires aux Comptes titulaires :

KPMG SA
7, Boulevard Albert Einstein – B.P. 41125
44311 NANTES CEDEX 3
Nomination : AG du 8 Juin 2007

RSM SECOVEC
L'Arpège – 213, Route de Rennes – B.P. 60277
44702 ORVAULT CEDEX
Nomination : AG du 8 Juin 2007

Commissaires aux Comptes suppléants :

Luc DUPAS
7, Boulevard Albert Einstein – B.P. 41125
44311 NANTES CEDEX 3
Nomination : AG du 8 Juin 2007

Jean-Michel PICAUD
L'Arpège – 213, Route de Rennes – B.P. 60277
44702 ORVAULT CEDEX
Nomination : AG du 8 Juin 2007

CIFE
Comptes Annuels 2009

EVOLUTION DU CAPITAL AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre d'actions composant le capital en début d'exercice	330 000	330 000	330 000	300 000	1 200 000
Nombre d'actions créées au cours de l'exercice : - par division du nominal du titre par deux - par augmentation de capital - par levée d'options de souscription d'actions				900 000	
Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice : - par réduction de capital social			30 000		
Nombre d'actions composant le capital en fin d'exercice	330 000	330 000	300 000	1 200 000	1 200 000
CAPITAL SOCIAL EN EUROS	6 600 000	6 600 000	6 000 000	24 000 000	24 000 000

REPARTITION DU CAPITAL

	31/12/2009		31/12/2008	
	% du capital	% droit de vote	% du capital	% droit de vote
SAS Alfred de Musset	50,75	52,48	50,75	52,42
M. Daniel TARDY	4,88	5,05	4,88	5,04
M. Gérard TARDY	9,54	9,86	9,86	10,18
Autodétention	3,29	-	3,17	-
Salariés Groupe CIFE	3,02	3,12	2,45	2,53
Public	28,52	29,49	28,89	29,83
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00

Il n'existe pas de titres comportant des prérogatives particulières.

PACTE D'ACTIONNAIRES

Un pacte d'actionnaires a été conclu le 31 Octobre 2009 entre les actionnaires de la SAS Alfred de Musset dans le cadre de l'article 885-1.bis du Code Général des Impôts. Ce pacte annule et remplace celui signé le 20 Décembre 2004. Il a été transmis à titre d'information à l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce pacte ne contient pas de clauses prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition de titres.

DECLARATION DE FRANCHISEMENT DE SEUIL

Tout actionnaire est tenu d'en informer immédiatement la société par lettre recommandée avec avis de réception, cette obligation s'appliquant à chaque franchissement des seuils suivants, conformément à l'article L 233-7 à L 233-14 du Code de Commerce :

5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 1/3 %, 50 %, 2/3 %, 90 %, 95 % du capital ou des droits de vote.

Elle informe également l'AMF dans les cinq jours du franchissement de seuil (formulaire disponible sur le site de l'AMF).

PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

L'assemblée générale ordinaire de la société qui s'est tenue le 8 Juin 2009 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à des achats en bourse d'actions de la société dans les conditions et limites définies par les articles L 225-209 et suivants du Code de Commerce afin de :

- attribuer des options prévues à l'article L.225-179 du Code de Commerce ou encore d'opérations d'actionnariat salarié,
- conserver ces actions, les céder ou les transférer, les remettre à titre d'échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- de leur annulation.

La **SA CIFE** a acquis en 2009, dans le cadre des programmes (AG 2008 et AG 2009), 1398 de ses propres actions pour une valeur de 56 K€.

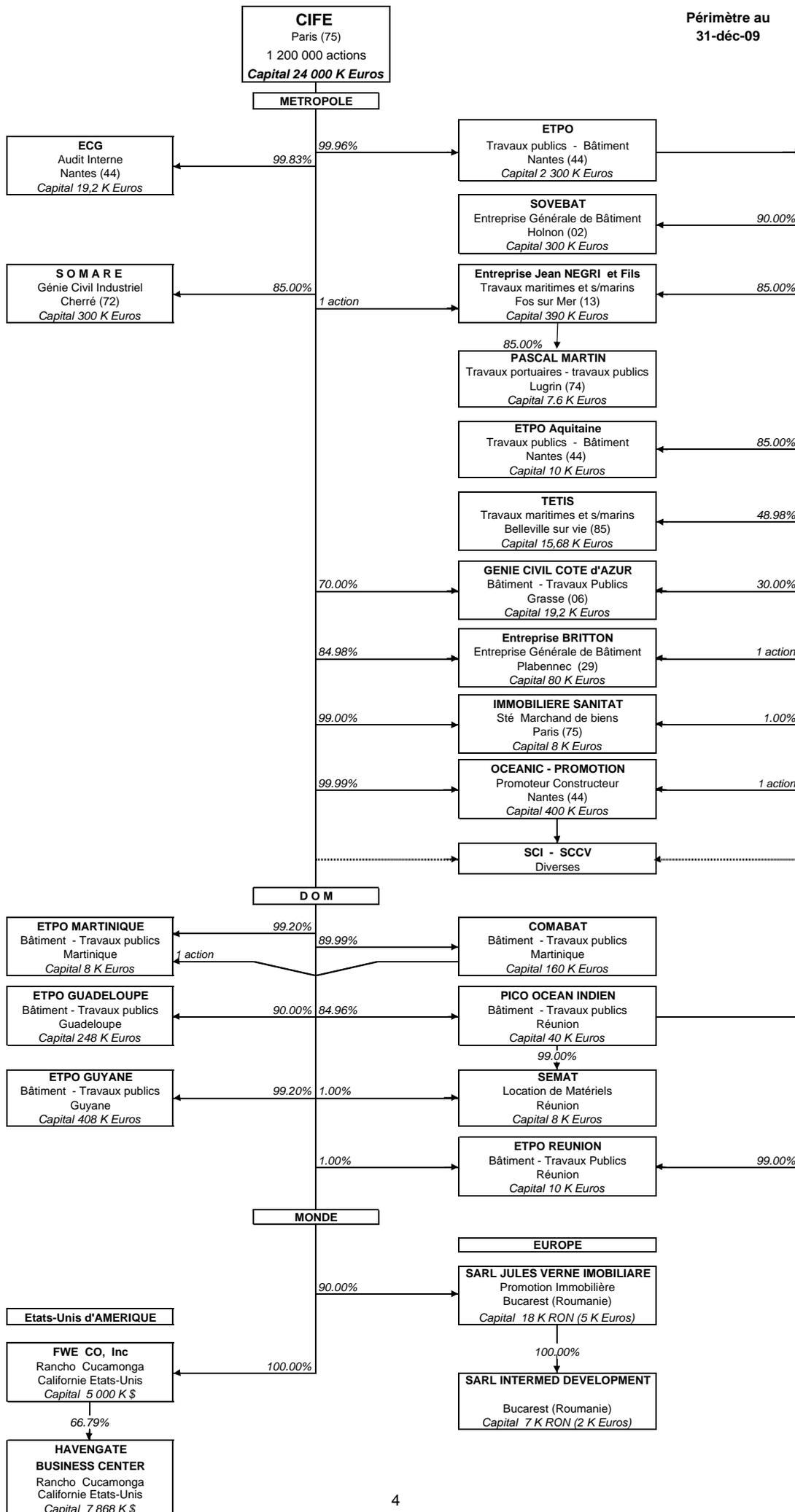
Une nouvelle autorisation, conforme aux dispositions du règlement européen du 22 Décembre 2003 concernant les programmes de rachat et la stabilisation d'instruments financiers, sera sollicitée à l'assemblée générale annuelle.

AUTO DETENTION TITRES CIFE

	2009	2008
% de capital auto-détenu	3,17 %	0,86 %
- du 1 ^{er} Janvier	3,29 %	3,17 %
- en fin de période		
Nombre de titres		
- en début de période	38 081	2 571
- acquis	1 398	27 527
- attribués gratuitement	-	7 983
- cédés	-	-
- annulés	-	-
- en fin de période	39 479	38 081
Valeur brute fin de période	1 862 K€	1 806 K€
Valeur boursière	1 954 K€	1 547 K€
Provision pour dépréciation	-	259 K€

ORGANIGRAMME DU GROUPE

Périmètre au
31-déc-09



CIFE

Résultats Annuels 2009

Le Conseil d'administration réuni le **6 avril 2010**, a arrêté les comptes sociaux, ainsi que les comptes consolidés établis selon les normes comptables internationales IFRS, de l'exercice **2009**.

Comptes Consolidés (En K€)	2009	2008	Var.
Chiffres d'affaires	179 217	187 127	- 4,3 %
Résultat Opérationnel	15 240	12 877	+ 18,3 %
Résultat net de l'ensemble consolidé	10 803	8 844	+ 22,1 %
Part du Groupe	9 692	8 077	+ 20,0 %
Intérêts Minoritaires	1 111	767	+ 44,8 %

Activités et résultats

Evolution dans un environnement économique toujours dégradé, le Groupe **CIFE** a réalisé un **chiffre d'affaires annuel consolidé** en baisse de **4,3 % à 179 M€** contre **187 M€** en 2008.

L'activité **BTP** diminue de 4 % pour s'établir à plus de **165 M€** contre **172 M€** en 2008 et l'activité de **promotion immobilière** est en baisse de plus de 6 % avec un volume de **13,7 M€** contre **14,6 M€** en 2008. La loi Scellier et le regain d'intérêt d'investisseurs pour la pierre ont toutefois soutenu notre activité immobilière en France. En revanche, l'activité de promotion en Roumanie est restée au point mort dans un environnement très perturbé par la crise internationale qui nous a conduit à constituer d'importantes provisions au bilan.

Le **résultat opérationnel** s'élève à **15,2 M€** contre **12,9 M€** en 2008 soit en augmentation de 18%. Par rapport au chiffre d'affaires consolidé il représente une marge opérationnelle de **8,50%** contre **6,88%** en 2008. Mais ce résultat est fortement influencé par d'une part la cession à des intérêts locaux d'une filiale africaine de BTP en sommeil depuis de nombreuses années et d'autre part de fortes pertes en Roumanie sur des opérations immobilières.

Retraité de la cession de la filiale précitée, l'activité BTP a dégagé un résultat opérationnel de **14,4 M€** soit **8,72%** de marge pour un chiffre d'affaires de **165 M€** en 2009 contre **13,4 M€** soit **7,75%** de marge pour un chiffre d'affaires de **172 M€** l'année précédente.

Le résultat opérationnel de l'activité immobilière est en perte de **2,6 M€** contre une perte de **0,5 M€** en 2008. Cette perte est liée principalement à nos opérations en Roumanie qui génèrent une perte opérationnelle de **3,3 M€** liée aux dépréciations d'actifs pour **2,9 M€** sur les terrains et appartements stockés.

Le **résultat net consolidé** (part du Groupe) a augmenté d'environ **20 %** passant de **8,1 M€** en 2008 à **9,7 M€** en 2009.

Aussi, l'activité BTP a dégagé pour **13,9 M€** de résultat net (part du Groupe) contre **10,5 M€** en 2008 soit **31 %** d'augmentation. L'activité immobilière a dégagé une perte sur l'exercice de **4,2 M€** contre une perte de **2,4 M€** en 2008. Le résultat net contributif déficitaire du pôle immobilier est essentiellement dû à la Roumanie ; résultat de nouveau dégradé par l'évolution défavorable de sa monnaie locale vis-à-vis de l'euro qui a porté son coût de ligne de financement, intérêts inclus, à près de **1,1 M€** sur l'exercice.

Le résultat net par action (résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen d'actions en circulation diminué des actions propres) s'élève à **8,35 euros** contre **6,95 euros** en 2008.

Le **cash flow consolidé annuel** est de **17,4 M€** contre **13,8 M€** en 2008. La **trésorerie nette totale**, d'un montant de **77 M€** intégrant les placements à court, moyen et long termes est en nette augmentation de près de 24 M€ sur l'exercice.

La structure financière du Groupe demeure solide, avec un montant de **fonds propres** (incluant les intérêts minoritaires) à **74,6 M€** en progression de **8,3 M€** par rapport au 31 Décembre 2008.

La **Société Mère SA CIFE** a dégagé un bénéfice net en 2009 de **10,9 M€** contre **8,9 M€** en 2008.

Il sera proposé à l'**Assemblée Générale** des Actionnaires, qui se réunira le **Vendredi 11 Juin 2010**, la distribution d'un dividende de **1,25 €** par action.

Perspectives 2010

L'année écoulée a été plus satisfaisante que prévu en terme de résultats. Ceux-ci ont été dégagés grâce à un carnet de commandes important en début d'année traité dans des conditions normales mais pas suffisamment renouvelé ; nous avons préféré la qualité du résultat au volume d'activité.

Le **carnet de commandes** (activités travaux) au 1^{er} Mars 2010, d'un montant d'environ **114 M€** représente dorénavant moins d'une année de chiffre d'affaires. Il est en diminution de 30 % par rapport à la même période de l'année dernière. Compte tenu du contexte difficile de prises de commandes, le chiffre d'affaires et la marge opérationnelle prévisionnelle dégagée sur ce carnet seront inférieurs aux exercices précédents, néanmoins l'emploi de nos collaborateurs permanents devrait pouvoir être maintenu sauf accident majeur du côté des commandes publiques. Une attention particulière est portée au suivi de nos opérations immobilières en France et en Roumanie. Notre trésorerie nous permet de porter en fonds propres le financement des programmes immobiliers en cours. Nous restons très prudents sur le lancement de nouveaux programmes.

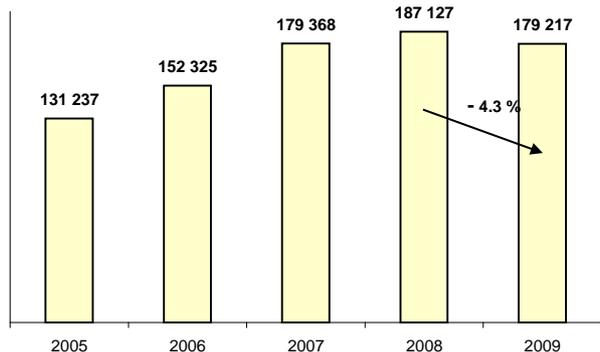
Evolution dans un climat général économique incertain et actuellement difficile pour le BTP mais disposant de solides fondamentaux que nous comptons préserver, le Groupe reste toujours très attentif au renouvellement de son carnet de commandes principalement en qualité afin de préserver à terme ses structures, emploi et niveau de rentabilité.

A propos du Groupe CIFE

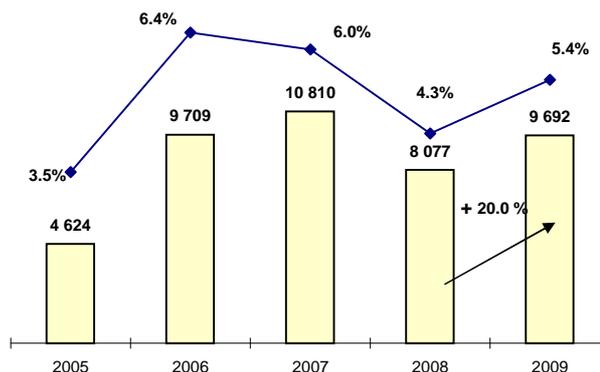
Les *cœurs de métier* du Groupe **CIFE** sont la construction (Bâtiment-Travaux Publics) et la promotion immobilière. Avec plus de 600 collaborateurs, le Groupe est présent principalement en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

Données établies aux normes IFRS

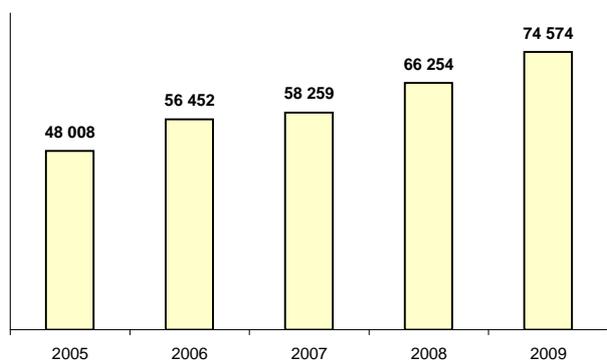
Chiffre d'affaires (En KE)



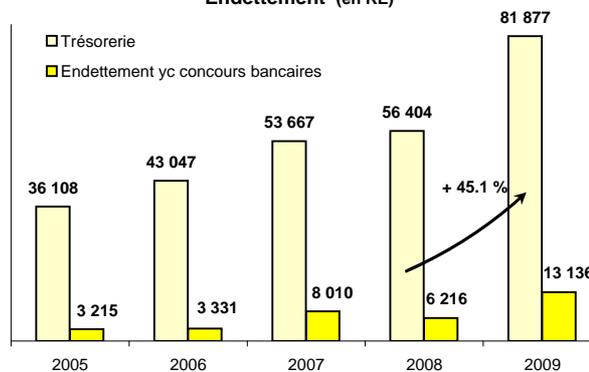
Résultat net part Groupe (en KE et % du CA)



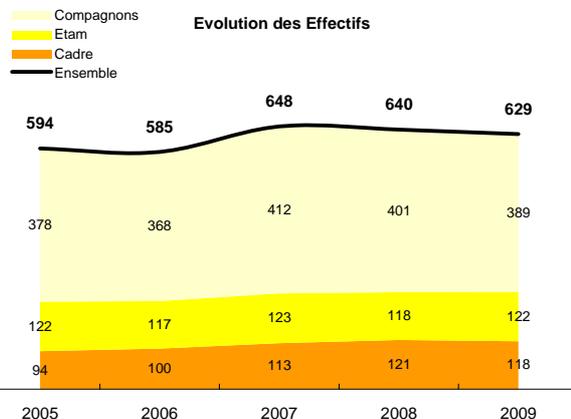
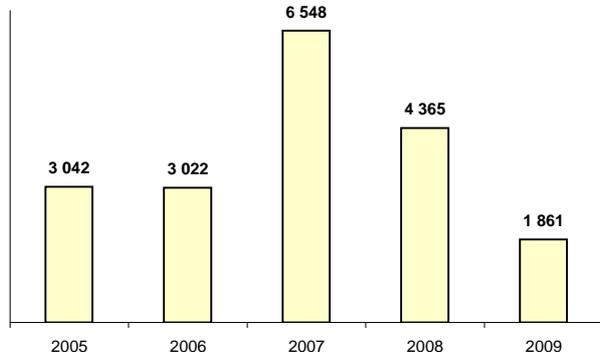
Capitaux Propres (yc Intérêts Minoritaires) (en KE)



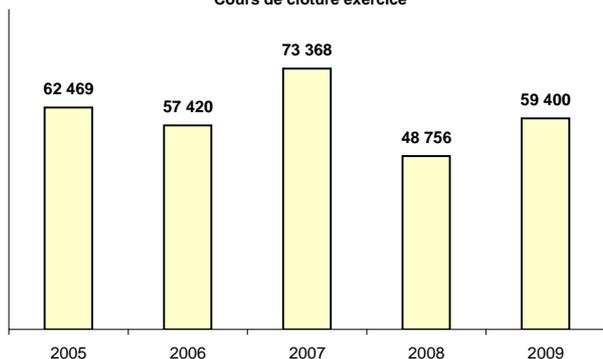
Trésorerie et actifs de gestion de trésorerie
Endettement (en KE)



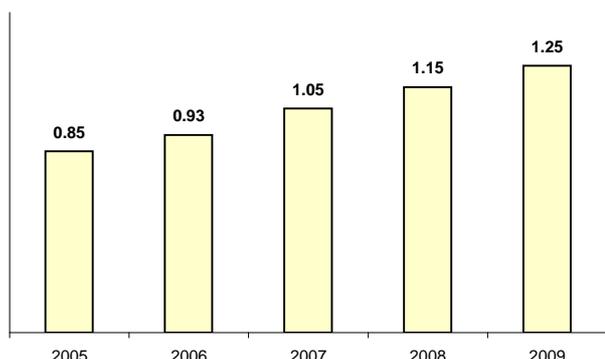
Investissements (en KE)



Capitalisation Boursière (en KE)
Cours de clôture exercice



Dividende versé au titre de l'exercice (En Euro)



Dividende 2009 : sous réserve de l'approbation de l'AG du 11 juin 2010
Dividendes antérieurs : proforma capital 2008

Rapport de Gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale

Mesdames et Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte pour vous rendre compte de l'activité de votre compagnie au cours de l'année 2009, soumettre à votre approbation les comptes et le bilan arrêtés au 31 décembre 2009, examiner les autres questions portées à l'ordre du jour, et vous prononcer enfin sur les résolutions qui vous seront soumises en conclusion de notre exposé et de ceux de vos commissaires aux comptes.

Conformément aux diverses recommandations, nous nous sommes efforcés de simplifier autant que possible les informations données dans les annexes relatives aux comptes de la société mère et aux comptes consolidés du groupe en privilégiant celles qui présentaient une importance significative.

1 – Environnement économique et conjoncturel

L'action du gouvernement français et l'entrée en vigueur de la loi Scellier ont permis la relance du marché immobilier de logements qui s'était effondré au 2^{ème} semestre 2008. Toutefois entre les mois d'Octobre 2008 et 2009 les mises en chantier ont diminué de 17% pour descendre à 340 000 unités.

L'activité travaux publics au niveau national en 2009 a connu une baisse de 7,5% en montant par rapport à 2008 et le plan de relance des grands investissements ne fera guère sentir ses effets avant la fin de la présente année.

Nous nous attendons donc à une année 2010 difficile, marquée par la poursuite de l'effondrement des prix constatée ces derniers mois et qui durera jusqu'à ce que la disparition des entreprises imprudentes ne pouvant plus satisfaire leurs besoins de trésorerie, permette d'assainir le marché.

2 – Comptes du Groupe

2.1 Faits significatifs de la période

Variation de périmètre

La CIFE a conforté sa participation dans sa filiale roumaine **Jules Verne Immobiliare** en faisant l'acquisition de 20 % du capital social qu'elle détient désormais à 90 %. La CIFE a par ailleurs cédé intégralement sa participation dans sa filiale **ETPC**. Enfin, la participation dans **ETPO Guadeloupe** a diminué de 2,5% via cession d'actions pour la ramener à 90% en fin d'exercice.

Programme de Rachat d'actions

Le Conseil d'administration a mis en application le programme de rachat d'actions autorisé par la précédente Assemblée générale. La CIFE a racheté sur l'exercice 1 398 titres pour un volume de **56 K€**.

2.2 Comptes consolidés

Chiffre d'affaires

L'activité du Groupe générée par la CIFE et ses filiales est demeurée centrée sur ses métiers de base :

- Bâtiment – Travaux publics
- Promotion immobilière

Evoluant dans un environnement économique toujours dégradé, le Groupe CIFE a réalisé un chiffre d'affaires annuel consolidé en baisse de **4,3 %** à **179 M€** contre **187 M€** en 2008.

L'activité **BTP** diminue de 4 % pour s'établir à plus de **165 M€** contre **172 M€** en 2008 et l'activité de **promotion immobilière** est en baisse de plus de 6 % avec un volume de **13,7 M€** contre **14,6 M€** en 2008. La loi Scellier et le regain d'intérêt d'investisseurs pour la pierre ont toutefois soutenu notre activité immobilière en France. En revanche, l'activité de promotion en Roumanie est restée au point mort dans un environnement très perturbé par la crise internationale qui nous a conduit à constituer d'importantes provisions au bilan.

Sur un plan géographique, le Groupe a réalisé 76 % de son activité en France métropolitaine, 24 % dans les DOM et à peine 1 % à l'Étranger (États-Unis et Roumanie) contre respectivement 75 %, 24 % et 1 % en 2008.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'élève à **15,2 M€** contre **12,9 M€** en 2008 soit en augmentation de **18%**. Par rapport au chiffre d'affaires consolidé il représente une marge opérationnelle de **8,50%** contre 6,88% en 2008.

Mais ce résultat est fortement influencé par d'une part la cession à des intérêts locaux d'une filiale africaine de BTP en sommeil depuis de nombreuses années et d'autre part de fortes pertes en Roumanie sur des opérations immobilières.

Retraité de la cession de la filiale précitée, **l'activité BTP** a dégagé un résultat opérationnel de **14,4 M€** soit **8,72%** de marge pour un chiffre d'affaires de **165 M€** en 2009 contre **13,4 M€** soit **7,75%** de marge pour un chiffre d'affaires de **172 M€** l'année précédente. Ce résultat intègre des cessions d'immobilisations ayant généré un profit de **408 K€** contre une perte de **249 K€** l'année précédente.

Le résultat opérationnel de l'activité immobilière est en perte de **2,6 M€** contre une perte de **0,5 M€** en 2008. Cette perte est liée principalement à nos opérations en Roumanie qui génèrent une perte opérationnelle de **3,3 M€** liée aux dépréciations d'actifs pour **2,9 M€** sur les terrains et appartements stockés.

Résultat net

Le résultat net consolidé (part du Groupe) a augmenté d'environ 20 % passant de **8,1 M€** en 2008 à **9,7 M€** en 2009.

Aussi, **l'activité BTP** a dégagé pour **13,9 M€** de résultat net (part du Groupe) contre **10,5 M€** en 2008 soit 31 % d'augmentation. **L'activité immobilière** a dégagé une perte sur l'exercice de **4,2 M€** contre une perte de **2,4 M€** en 2008. Le résultat net contributif déficitaire du pôle immobilier est essentiellement dû à la Roumanie ; résultat de nouveau dégradé par l'évolution défavorable de sa monnaie locale vis-à-vis de l'euro qui a porté son coût de ligne de financement, intérêts inclus, à près de **1,1 M€** sur l'exercice.

Les **résultats nets** (part du Groupe) de l'exercice ont été impactés des éléments non récurrents (profit sur cession filiale et provision pour dépréciation d'actif) exposés au paragraphe ci-dessus concernant le résultat opérationnel.

Par ailleurs, compte tenu de la situation nette consolidée déficitaire de la filiale roumaine **Jules Verne Imobiliare**, la **CIFE** a imputé dans son résultat net part du Groupe de l'exercice la quote-part de situation nette déficitaire minoritaire pour un montant de **443 K€**

Le coût de l'endettement financier net est en légère diminution avec un solde positif de **1,0 M€** contre **1,3 M€** en 2008.

Les autres produits financiers et charges financières présentent une perte nette de **173 K€** liée pour **608 K€** à la perte d'écart de change entre l'euro et les monnaies de nos filiales étrangères roumaines et américaines, aux intérêts moratoires reçus par le Groupe pour **210 K€** ainsi que par une reprise de provision sur actifs financiers pour **225 K€**

La charge d'impôt de l'exercice s'élève à **5,2 M€** contre **4,8 M€** en 2008 et représente un taux effectif de **32,7 %** contre **35,5 %** en 2008.

Le ROE (return on equity) correspondant au résultat net part du Groupe de l'exercice N rapporté aux capitaux propres part du Groupe au 31/12/N-1 s'affiche à 15,5 % en 2009 contre 14,3 % en 2008.

Le résultat net par action (résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen d'actions en circulation diminué des actions propres) s'élève à **8,35 €uros** contre **6,95 €uros** en 2008.

Structure Financière

Les **investissements** en nette baisse en rythme annuel, financés pour 94% sur fonds propres et 6 % par emprunts bancaires se sont élevés en 2009 à **1,8 M€** contre **4,4 M€** en 2008 selon la répartition suivante :

- Investissements incorporels	41 K€ contre	63 K€
- Immobilisations corporelles, machines et équipements	1 729 K€ contre	4 275 K€
- Immobilisations financières	91 K€ contre	27 K€

Le Groupe présente ses **immeubles de placement** au bilan pour leur valeur nette comptable historique soit **2,9 M€** contre 3,1 M€ au 31 Décembre 2008 La juste valeur estimée sur ces mêmes biens s'élève à **6,0 M€** au 31 décembre 2009 contre **6,4 M€** au 31 Décembre 2008. La diminution de la juste valeur de ces actifs provient en partie des actifs américains qui ont vu leur valeur Euro se dégrader sur l'exercice.

La **provision** non courante correspondant à la dette actualisée des indemnités de fin de carrières et médailles du travail est de **888 K€** contre **513 K€** en 2008.

Les provisions courantes affichent une légère diminution nette ramenant leur montant au bilan à **4,1 M€** contre **4,4 M€** au 31 Décembre 2008.

Le Droit Individuel à la Formation (DIF) représente en fin d'exercice un solde de 49 412 heures acquises et valorisées à environ **738 K€**. Comme indiqué dans nos rapports de gestion antérieurs, ce montant ne peut être provisionné en raison de l'interdiction légale de provisionnement de ces dépenses.

Les **dettes financières** s'élèvent à **13,1 M€** à la fin de l'exercice contre **6,2 M€** à la fin de l'exercice précédent. L'augmentation sur la période est liée à l'ouverture par la maison mère d'une ligne de financement de **6 M€** souscrite à titre de précaution pour compenser le refus de prêts immobiliers constatés fin 2008. Cette ligne est par ailleurs assortie de plusieurs clauses d'exigibilité anticipée sans incidence à la clôture de cet exercice. Cette ligne est placée à ce jour et génère un profit sur écart de taux.

La part d'endettement à taux variable représente un volume de **6,1 M€** et la part à moins d'un an de l'endettement représente **86 %** de l'endettement total.

Le ratio d'endettement ressort à **17,6 %** contre **9,5 %** au 31 Décembre 2008.

Enfin les dettes financières représentent **16 %** du montant consolidé du cash disponible contre **11 %** au 31 Décembre 2008.

Le **cash flow consolidé annuel** (résultat net retraité des charges et produits sans impact de trésorerie) est de **17,4 M€** contre **13,8 M€** en 2008.

La trésorerie nette totale, d'un montant de **77 M€** intégrant les placements à court, moyen et long termes est en nette augmentation de près de **24 M€** sur l'exercice. La variation annuelle totale tient compte d'un flux de trésorerie généré par l'activité positif de **17,4 M€** complété d'un flux positif d'emprunt de **6,2 M€** et de flux nets d'investissements corporels et financiers pour **3,1 M€** ; Ces flux ont principalement financé le paiement des dividendes pour **2,3 M€** et le remboursement des dettes financières pour **0,7 M€**

La structure financière du Groupe demeure solide, avec un montant de **fonds propres** (incluant les intérêts minoritaires) à **74,6 M€**, en progression de **8,3 M€** par rapport au 31 Décembre 2008.

Les capitaux propres consolidés sont diminués de la valeur historique des titres CIFE en autocontrôle d'un montant de **1,8 M€** en fin d'exercice.

Gestion des risques

Le Groupe a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-dessous.

• Risque Métiers

L'activité du Groupe dépend notamment de la conjoncture économique générale et des commandes publiques.

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est exposé au risque de mauvais choix techniques, de complexité technique à l'exécution des travaux, de dépassement de délais, de dépassement des budgets et d'aléas climatiques.

• Risque de taux d'intérêts, risque de liquidité, risque d'émetteur

Le Groupe **CIFE** est peu endetté. Le montant de l'endettement bancaire à taux variable est de **6 133 K€** dont 6 024 KE portés par la société mère dans le cadre de sa ligne de financement. Compte tenu de sa surface financière, le Groupe ne se considère pas soumis au risque de hausse des taux.

La trésorerie du Groupe est placée principalement sur des produits monétaires Euros, titres de créances négociables et produits de capitalisation qui ne sont pas soumis de manière significative au risque du marché actions. Au 31 Décembre 2009, les placements dynamiques sur gestion alternative et divers produits structurés actions, produits présentant un risque en capital, représentent un volume net de **1,1 M€** soit 1,4 % du montant du cash disponible. Compte tenu du volume de trésorerie en fin d'exercice, le Groupe considère qu'il est en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Le Groupe ne se considère pas en risque vis-à-vis du placement obligataire émis par la Région des Pays de la Loire. Néanmoins, compte tenu de la valeur marché en fin d'exercice, une provision a été constituée pour **20 K€**

A titre plus général, le Groupe ne se considère pas en risque vis-à-vis de ses émetteurs de placements bancaires

• Risque de change et fluctuation de cours de matières premières

Hormis sur ses actifs en Amérique du Nord et en Roumanie représentant environ 8 % du total des actifs consolidés, le Groupe n'est pas soumis de manière significative au risque de change puisque l'essentiel de ses échanges est facturé dans la zone Euro à l'exception de la Roumanie qui représente moins de 2 % de l'activité consolidée du Groupe. Le Groupe est néanmoins soumis à fluctuation de la monnaie locale roumaine vis-à-vis de l'Euro qui pénalise le financement Euro de sa filiale **Jules Verne Immobilière**.

Certaines matières premières utilisées dans les activités du Groupe sont soumises à fluctuation (acier notamment) mais les risques n'ont pas de caractère à remettre en cause significativement les résultats. En règle générale, ces fluctuations sont couvertes par des clauses d'indexation contractuelles.

En application des dispositions de l'article L225-100 al.6 du Code de Commerce, nous précisons que le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers de couverture.

• Risque commercial

De part sa typologie de marché, le Groupe considère ne pas être dépendant ni de fournisseurs, ni de sous traitants, ni de clients.

• Risque juridique

Le Groupe **CIFE** est propriétaire de tous les actifs essentiels à son exploitation. Il n'existe à la connaissance du Groupe aucun nantissement, hypothèque ou garantie donné sur des actifs incorporels, corporels ou financiers, présentant un caractère significatif.

Il n'existe à ce jour aucun litige susceptible d'affecter substantiellement l'activité, le patrimoine, les résultats ou la situation financière de la société ou du Groupe **CIFE**.

• Risque industriel lié à l'environnement

A la connaissance de la société, il n'existe pas actuellement de risques industriels et environnementaux liés aux activités du Groupe susceptibles d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, les résultats ou la situation financière de la société ou du Groupe **CIFE**.

• Assurances

L'activité de construction nécessite de répondre à des réglementations particulières et à des obligations légales d'assurances (décennale bâtiment par exemple). Les lignes d'assurances de responsabilité civile confèrent une couverture de **7,0 M€** par sinistre. L'assurance décennale donne une couverture contre les dommages aux bâtiments après réception pour une durée de 10 ans. Enfin diverses assurances souscrites au niveau du Groupe ou des filiales couvrent le patrimoine ou les moyens d'exploitation propres du Groupe (multirisques, assurances automobiles...).

2.3 Activité et résultat des filiales et participations (données issues des comptes sociaux)

Activité Bâtiment - Travaux publics

En France, le volume d'activité de production de votre principale filiale **ETPO** a diminué de 6 %, passant de **96,9 M€** en 2008 à **91,3 M€** en 2009. Le carnet de commandes arrêté au 1^{er} Mars 2010 affiche un volume de **62 M€** contre **107 M€** au 01^{er} Mars 2009, représentant désormais moins d'une année d'activité.

Les autres filiales métropolitaines : **BRITTON**, **NEGRI**, **SOMARÉ** et **SOVEBAT** ont généré un chiffre d'affaires de **31,6 M€** contre **34,8 M€** en diminution d'environ 9 %. Le carnet de commandes cumulé de ces filiales au 1^{er} Mars 2010 affiche un volume de **22,5 M€** contre **16,6 M€** au 01^{er} Mars 2009, représentant environ 7-8 mois d'activité.

Dans les DOM, l'activité répartie entre vos filiales **COMABAT**, **ETPO Guadeloupe**, **ETPO Guyane**, **ETPO Martinique**, **ETPO Réunion**, **PICO Océan Indien** et **SEMAT** est restée soutenue. Elle représente un chiffre d'affaires de **45,6 M€** contre **47 M€** en 2008. Le carnet de commandes cumulé de ces filiales DOM au 1^{er} Mars 2010 affiche un volume de **29,8 M€** contre **37,8 M€** au 01^{er} mars 2009, représentant environ 8-9 mois d'activité.

Chez **SEMAT**, l'activité de location de matériel de travaux publics demeure marginale avec un volume de chiffre d'affaires de **1,1 M€** sur l'année contre **1,6 M€** en 2008.

Activités Immobilières

En France

Compte tenu de la prise en compte de provisions sur risques immobiliers et d'une subvention d'équilibre de **116 K€** accordée par votre Compagnie, notre filiale **OCEANIC Promotion** a dégagé un déficit de **58 K€** en 2009 contre une perte de **332 K€** en 2008.

Aux Etats-Unis

FWE, via sa filiale **HBC** est propriétaire des deux tiers d'un parc de bureaux de 6 300 m² avec 238 places de parking dans la région de Los Angeles. Dans un contexte de crise immobilière marquée, la filiale maintient globalement un bon taux d'occupation de son parc locatif.

En Roumanie

Au 31 Décembre 2009, la commercialisation et les réservations notariées de l'immeuble résidentiel **STELLA** s'élèvent toujours à 81 % du programme. Les contentieux clients ont été provisionnés intégralement et s'élèvent désormais à **598 K€** contre **1 M€** à la fin de l'exercice précédent. Enfin les deux terrains acquis les années précédentes à titre de réserve foncière ont fait l'objet de dépréciation suite à la dégradation du marché immobilier local.

Par ailleurs, l'évolution des cours « RON/Euro » a pénalisé la filiale qui se finance exclusivement sur une base Euros. La perte de change comptabilisée sur l'exercice s'élève également à **578 K€**.

Les résultats 2009 de cette filiale ont de nouveau fortement pénalisé les résultats du Groupe (cf. § 2-Résultat net).

2.4 Comptes annuels de la société mère SA CIFE

Activité et résultat

Les comptes sociaux de **CIFE** font apparaître un chiffre d'affaires annuel de **1,2 M€** contre **1,3 M€** en 2008. Il se compose principalement des prestations administratives et de locations immobilières.

La société a dégagé un bénéfice net en 2009 de **10,9 M€** contre **8,9 M€** en 2008. Le résultat de cette année intègre des résultats non récurrents liés à la cession d'actifs financiers et corporels pour **3,9 M€**. Compte tenu de l'exposition en Roumanie, il a également été provisionné **4,0 M€** en tranche 2009 sur les financements accordés à sa filiale **Jules Verne Immobiliare**, portant le provisionnement total à **4,4 M€**.

La trésorerie bancaire placée en produits OPCVM, certificats de dépôts, contrats de capitalisation et obligations a généré **979 K€** de résultats financiers (**1 220 K€** net de provisions) contre **943 K€** (**499 K€** net de provisions) en 2008.

En 2009, la **SA CIFE** a souscrit à hauteur de **2 M€** à l'emprunt obligataire émis par la région Pays de la Loire. Cet emprunt à échéance Octobre 2015 avec un taux fixe à 4% d'un montant total de 80 M€ servira à financer les infrastructures, aider les entreprises en difficultés, aider les projets de développement des communes et agglomérations.

La situation nette de la **SA CIFE** s'est appréciée de **9,6 M€** de par une mise en réserve significative du résultat 2008, combinée à une distribution de dividende en ligne avec les exercices précédents.

Le cash flow (résultat net retraité des dotations aux amortissements et provisions nettes de reprises) sur l'exercice est de **14,5 M€** contre **10,1 M€** en 2008.

Avec une augmentation de **22,7 M€** le volume de trésorerie géré par la société mère s'élève à **50,5 M€** contre **27,8 M€** en 2008. La variation de trésorerie provient des flux d'exploitation pour **9,4 M€** et des flux de cession d'actifs pour **3,9 M€** ; flux complétés de la ligne de financement de **6 M€**. Enfin, **4,7 M€** issus des filiales ont été remontés sur la société mère via compte courant pour optimisation de leurs placements. La trésorerie générée par l'activité a financé principalement le versement net du dividende **CIFE** pour **1,33 M€**

Fin 2009 la société présente un endettement de **6 M€** vis-à-vis des établissements de crédit. Cette ligne de financement est à ce jour remplacée et génère un profit sur écart de taux.

Les dettes fournisseurs (hors factures non parvenues) s'élèvent à **45 K€** dont **38 K€** à échéance 30 jours et 7 K€ à échéance 60 jours.

La situation financière est totalement saine puisque l'actif disponible couvre très largement le passif exigible de la société avec un solde positif de **45 M€** contre **38 M€** en 2008.

Informations à caractère fiscal

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 39-4 du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Intégration fiscale

Le périmètre d'intégration est constitué de la **SA CIFE** et de la **SARL IMMOBILIERE SANITAT**. En l'absence d'activité sur la **SARL IMMOBILIERE SANITAT**, cette intégration fiscale n'a pas de caractère significatif.

Capital et autocontrôle

Le capital social de la **SA CIFE** s'établit à **24 M€** répartis en 1 200 000 actions de **20 €** chacune. Toutes les actions composant le capital social sont ordinaires, entièrement libérées et ne disposent d'aucune prérogative particulière. Par ailleurs, il n'existe pas à ce jour de plans d'options de souscription ou achat d'actions ni de plans d'attribution d'actions gratuites.

La **SA CIFE** a acquis en 2009, dans le cadre du programme d'achat de ses propres actions 1 398 actions à un cours moyen de **40,02 €**. Compte tenu des 38 081 actions détenues au 31 décembre 2008, la **SA CIFE** détenait en fin d'exercice **39 479 actions** représentant **3,29 %** du capital social.

La valeur au cours d'achat des actions détenues au 31 Décembre 2009 s'élève à **1 862 K€** pour une valeur nominale de **789 K€** et une valeur boursière de **1 954 K€**. La provision sur titres pour **259 K€** constituée en 2008 a été totalement reprise en 2009.

Répartition du Capital

	31/12/2009		31/12/2008	
	% du capital	% droit de vote	% du capital	% droit de vote
SAS Alfred de Musset	50,75	52,48	50,75	52,42
M. Daniel TARDY	4,88	5,05	4,88	5,04
M. Gérard TARDY	9,54	9,86	9,86	10,18
Auto détention	3,29	-	3,17	-
Salariés Groupe CIFE	3,02	3,12	2,45	2,53
Public	28,52	29,49	28,89	29,83
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00

Informations boursières

L'action **CIFE** est cotée sur le marché réglementé Euronext Paris (Compartiment C).

Le cours de bourse s'est apprécié de 21,83 % en 2009 contre une baisse de 33,55 % en 2008. L'action a terminé l'année à un cours de clôture de **49,50 €** contre **40,63 €** au 31 décembre 2008.

La valorisation boursière s'élève à **59,4 M€** contre **48,8 M€** un an plus tôt.

Les échanges ont représenté **2,99%** du capital contre **4,58 %** en 2008 et 14,57 % en 2007.

En 2009, le cours de clôture le plus haut s'est établi à **49,50 €** contre **33,50 €** pour le cours de clôture le plus bas.

2.5 Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat

Pour satisfaire à l'obligation des articles L 233-13 et L 225-100-3 du Code de Commerce, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Structure du capital de la société

Le capital de notre société est détenu à plus de 50 % directement ou indirectement par la famille **TARDY**.

Liste de détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux

Il n'existe pas de titre comportant des prérogatives particulières.

Mécanisme de contrôle

Un pacte d'actionnaires a été conclu le 31 Octobre 2009 entre les actionnaires de la SAS Alfred de Musset dans le cadre de l'article 885-1.bis du Code Général des Impôts. Ce pacte annule et remplace celui signé le 20 Décembre 2004. Il a été transmis à titre d'information à l'Autorité des Marchés Financiers. Ce pacte concernant **62,12 %** du capital social de la société ne contient pas de clauses prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition de titres.

Pouvoirs du Conseil d'Administration concernant le rachat d'actions

L'Assemblée délègue chaque année au Conseil d'Administration le pouvoir de procéder, conformément à l'article L 225-209 du Code de Commerce, aux dispositions du règlement 2273/2003 du 22 décembre 2003 pris en application de la directive "abus de marché" n°2003/6/CE du 28 janvier 2003, et aux articles 24 1-1 à 241-7 du règlement général de l'AMF, à des rachats des actions de la société dans la limite de 10 % du capital social.

Prise de participations

Mis à part le rachat de 20 % du capital de **Jules Verne Immobiliare**, la **SA CIFE** n'a réalisé aucune prise de participations significative au cours de l'exercice 2009.

2.6 Evènements postérieurs à la clôture des comptes

Faits significatifs

Entre la date de clôture de l'exercice et le 6 Avril 2010 (date du Conseil d'Administration), le Groupe n'a pas connu d'évènements significatifs susceptibles de modifier la situation financière et commerciale.

2.7 Perspectives 2010

L'année écoulée a été plus satisfaisante que prévu en terme de résultats. Ceux-ci ont été dégagés grâce à un carnet de commandes important en début d'année traité dans des conditions normales mais pas suffisamment renouvelé ; nous avons préféré la qualité du résultat au volume d'activité.

Le carnet de commandes (activités travaux) au 1^{er} Mars 2010, d'un montant d'environ **114 M€**, représente dorénavant moins d'une année de chiffre d'affaires. Il est en diminution de 30 % par rapport à la même période de l'année dernière. Compte tenu du contexte difficile de prises de commandes, le chiffre d'affaires et la marge opérationnelle prévisionnelle dégagée sur ce carnet seront inférieurs aux exercices précédents, néanmoins l'emploi de nos collaborateurs permanents devrait pouvoir être maintenu sauf accident majeur du côté des commandes publiques.

Une attention particulière est portée au suivi de nos opérations immobilières en France et en Roumanie. Notre trésorerie nous permet de porter en fonds propres le financement des programmes immobiliers en cours. Nous restons très prudents sur le lancement de nouveaux programmes.

Evoluant dans un climat général économique incertain et actuellement difficile pour le BTP mais disposant de solides fondamentaux que nous comptons préserver, le Groupe reste toujours très attentif au renouvellement de son carnet de commandes principalement en qualité afin de préserver à terme ses structures, emploi et niveau de rentabilité.

2.8 Informations sociales

Les effectifs permanents du Groupe au 31 décembre 2009 se répartissent de la manière suivante :

	2009	2009 (en %)	2008	2008 (en %)
- Compagnons	389	61,84	401	62,65
- Etam	122	19,39	118	18,43
- Cadres	118	18,77	121	18,92
TOTAL	629	100,00	640	100,00

83 % des effectifs sont rattachés aux filiales Métropole contre 17 % pour les filiales DOM.

Les charges de personnel comprenant les rémunérations brutes, les charges sociales, la participation légale et les intéressements, s'élèvent à **32,3 M€** contre **31,7 M€**, soit en augmentation de 1,20 %. Elles représentent **18 %** du chiffre d'affaires contre 17% en 2008.

Elles intègrent l'intéressement et la participation légale des sociétés **ETPO** et **BRITTON** pour un montant de **1,8 M€** contre **1,7 M€** en 2008.

Le taux moyen de charges sociales sur les rémunérations brutes est égal à 38,97 % contre 39,52% en 2008.

ETPO détient la qualification EDF Nucléaire CAS1 permettant à l'entreprise de réaliser des travaux sur les sites de centrales nucléaires. Par ailleurs, l'agence du Havre d'**ETPO** est certifiée MASE (**M**anuel d'**A**mélioration **S**écurité des **E**ntreprises).

2.9 Informations en matière de recherche et de développement

ETPO est membre actif du pôle de compétitivité Génie Civil Ecoconstruction basé à Nantes. Dans ce cadre, en plus de sa participation à des groupes de travail, elle est partenaire de deux projets de recherche collaboratifs retenus par le Fonds de Compétitivité des Entreprises (FCE), devenu Fonds Unique Interministériel (FUI). Ces deux projets sont :

* **MAREO** – Maintenance et réparation des ouvrages littoraux en béton ; ce programme est en cours de réalisation.

* **DECID2** – Démonstrateur en composites intelligents à double diagnostic ; ce programme est en cours de démarrage.

Ce dernier projet, dont **ETPO** est le coordinateur, consiste à installer une passerelle piétons en composite instrumentée sur le site du Techno campus à Bouguenais, réalisé par **ETPO**, près de l'usine AIRBUS de Nantes pour abriter un centre de recherches et d'essais dédiés aux matériaux composites.

2.10 Informations en matière de développement durable (environnement, qualité, sécurité)

Outre la certification nucléaire EDF CAS1 et la certification MASE précitées au paragraphe 2.8, **ETPO** s'est vue reconduire en 2009 ses certifications **ISO 9001** pour la qualité et **ISO 14001** pour l'environnement.

En 2010, **ETPO** réalisera son **bilan carbone** pour la fin du premier semestre, pour tous ses sites et toutes ses activités.

Sur la base d'un diagnostic RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) réalisé en 2007, **ETPO** s'est engagée à partir de 2008 dans une **démarche RSE** – Développement Durable. Dans le cadre de cette démarche, plusieurs actions ont été engagées et sont désormais répertoriées sur le site Intranet de la société.

A compter de 2010, tous les chantiers d'**ETPO** de plus de 6 mois devront respecter des **engagements RSE** adaptés à chaque chantier.

ETPO démarre également sur le premier trimestre 2010 une démarche destinée à obtenir une certification OHSAS 18001 avec pour objectif de diviser par deux le nombre et la gravité des accidents du travail.

Enfin, dans le cadre de ses placements de trésorerie, la **SA CIFE** dispose d'un encours de contrats de capitalisation de **7,6 M€** (soit 9,81% de notre trésorerie nette consolidée) qui sont gérés par l'émetteur dans le respect des normes **ISR** (Investissement Socialement Responsable).

2.11 Informations relatives aux Mandataires Sociaux

La liste des fonctions et mandats des administrateurs figure en annexe du présent rapport.

Au titre de 2009, le montant total des rémunérations brutes et jetons de présence versés à l'ensemble des six membres du Conseil d'administration de **CIFE** s'élève à **723 K€** dont **185 K€** versés par la société mère et **538 K€** par les autres sociétés consolidées. Ces rémunérations se décomposent pour **708 K€** de salaires bruts et pour **15 K€** de jetons de présence.

L'Assemblée générale du 8 Juin 2007 a fixé à **7 000 €** la somme à allouer au titre de jetons de présence au Conseil d'administration de **CIFE** à compter de l'exercice 2007.

Il sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 11 Juin 2010 de porter cette somme à **11 000 €** à compter de l'exercice 2010.

La société n'accorde aucun avantage particulier (stock option, retraite chapeau, indemnité de départ) aux mandataires sociaux.

En 2009, les mandataires sociaux soumis à déclarations spontanées de leurs opérations sur titres ont effectué les opérations suivantes :

(en nombre de titres)	Acquisition	Cession
- SAS Alfred de Musset	159	159
- M. Bernard THERET	472	-

Les mandats d'Administrateur de Monsieur **Jean BRUDER** et de la **SAS ALFRED DE MUSSET** arrivent à expiration avec la présente Assemblée Générale. Monsieur **Jean BRUDER** et la **SAS ALFRED DE MUSSET** se représentent à vos suffrages et nous vous demandons de bien vouloir leur renouveler votre confiance pour un période de six années.

2.12 Délégations données au Conseil d'administration

En dehors des délégations accordées au Conseil d'administration par l'Assemblée générale du 08 Juin 2009, liées aux opérations de rachats d'actions et réduction de capital social, il n'existe aucune autre délégation en cours.

2.13 Assemblée générale du 11 juin 2010

Le Conseil soumet à l'approbation de l'Assemblée générale les comptes sociaux de **SA CIFE** et les comptes consolidés, l'affectation des résultats et la distribution de dividendes aux actionnaires, ainsi que l'approbation des opérations ressortant des conventions réglementées faisant l'objet du rapport spécial des Commissaires aux comptes.

• Affectation du résultat

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à **10 927 823,97 €** auquel il convient d'ajouter **3 678 055,95 €** de report à nouveau antérieur, soit un total de **14 605 879,92 €** que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

- Affectation à la réserve légale (5 % du bénéfice net)	546 391,19 €
- Affectation aux réserves facultatives	8 000 000,00 €
- Distribution aux actionnaires d'un dividende de 1,25€ par action, soit	1 500 000,00 €
- Le solde au poste « Report à nouveau » pour	4 559 488,73 €

Au cas où, lors de la mise en paiement, la société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions sera affecté au compte de « Report à nouveau ».

L'intégralité du montant ainsi distribué aux personnes physiques sera éligible à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du CGI ou sera soumis sur option du bénéficiaire à un prélèvement libératoire de 18 % (article 117 quater du nouveau Code général des impôts).

Il est rappelé que les distributions de dividendes des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice 2006	Sommes distribuées (en euros)	Nombre d'actions concernées	Dividende distribué éligible pour sa totalité à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158.3.2° du CGI (en euros)
Dividende Ordinaire	1 121 000	330 000	3,70
Exercice 2007			Dividende distribué éligible pour sa totalité à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158.3.2° du CGI (en euros)
Dividende Ordinaire	1 260 000	300 000	4,20
Exercice 2008			Dividende distribué éligible pour sa totalité à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158.3.2° du CGI (en euros)
Dividende Ordinaire	1 380 000	1 200 000	1,15

Achat par la société de ses actions

Nous vous proposons de renouveler l'autorisation donnée par l'Assemblée générale du 08 Juin 2009 au Conseil d'administration de procéder à des achats en bourse d'actions de la société, dans les conditions et limites définies par les articles L.225 - 212 et suivants du Code de Commerce et conformément au règlement n° 2273/2003 de la Commission Européenne du 22 décembre 2003. Les objectifs de ce programme de rachat sont les suivants :

- l'annulation à des fins d'optimisation du résultat par action en vertu d'une autorisation d'annulation conférée au Conseil d'administration par l'Assemblée générale extraordinaire dans le cadre de la neuvième résolution présentée à l'Assemblée générale,
- la conservation et la remise ultérieure d'actions en échange ou en paiement dans le cadre d'opération de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- la mise en œuvre de tout plan d'options d'achat d'actions de la société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce,
- l'attribution gratuite d'actions au profit de salariés et mandataires sociaux de la société et/ou des sociétés qui lui sont liées ou lui seront liées dans les conditions définies par les dispositions légales applicables, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce,
- l'attribution d'actions dans le cadre de la mise en œuvre de tout plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues par la loi, notamment les articles L. 443-1 et suivants du Code du travail,
- la participation aux résultats de l'entreprise.

L'autorisation d'acquisition est donnée pour une durée de dix huit mois à compter du jour de la présente Assemblée dans les conditions suivantes :

- le nombre maximal d'actions susceptible d'être racheté ne pourra excéder 10 % du capital social à la date de réalisation de ces achats (soit 80 521 actions pour 39 479 actions détenues à ce jour),
- le prix d'achat maximal par action est fixé à **90 €**
- le montant total hors frais des acquisitions ne pourra pas dépasser **7 246 890 €**

Dans le cadre des précédents programmes de rachat d'actions, la **SA CIFE** a racheté en 2009, 1 398 de ses propres actions pour un volume de **56 K€** soit à un cours moyen de **40,02 Euros**. Sont intégrées dans ce nombre d'actions, **880** actions achetées à compter du 08 juin 2009 à un cours moyen de **41,20 Euros**.

2.14 Réduction de capital par annulation d'actions propres détenues par la société

Il vous est proposé de renouveler l'autorisation donnée au Conseil d'administration d'annuler, sur ses seules décisions, dans la limite de 10 % du capital social au jour où le Conseil prend une décision d'annulation et par période de 24 mois, les actions acquises dans le cadre des autorisations données à la société d'acquérir ses propres actions, et de procéder à due concurrence à une réduction de capital social. Cette autorisation sera valable pendant 18 mois.

Le Conseil d'Administration

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉES AU 31 DECEMBRE 2009

NOM	SOCIETE	FONCTION
Monsieur Daniel TARDY Né le 17 Février 1934 Date Entrée au CA CIFE: 18 Juin 1971 Date Échéance du mandat : Juin 2015	SA CIFE	Président du Conseil d'Administration - Directeur Général
	SA ETPO	Administrateur Représentant permanent de la SAS ALFRED DE MUSSET, membre du Conseil d'Administration
	SAS ALFRED DE MUSSET	Président
	SCI Alindez	Gérant
	FWE Co, Inc	Président
	FWE Fund Co, Inc	Président
	CNETP	Vice-Président
	SMABTP	Administrateur
	SMAVIE BTP	Administrateur
Monsieur Bernard THERET Né le 25 Septembre 1949 Date Entrée au CA CIFE: 16 Juin 1989 Date Échéance du mandat : Juin 2013	SA CIFE	Administrateur Directeur Général Délégué
	SA ETPO	Président du Conseil d'Administration - Directeur Général
	SAS OCEANIC PROMOTION	Président
	SAS PICO OI	Président
	SAS ETPO GUADELOUPE	Président
	SAS BRITTON	Président
	SAS SOMARE	Président
	SAS SOVEBAT	Président
	SAS ETPO AQUITAINE	Président
	SRL J. VERNE IMOBILIARE	Président du Conseil d'Administration
	SARL GCCA	Co-Gérant
	SARL SEMAT	Co-Gérant
	SAS COMABAT	Directeur Général
	SARL ETPO MARTINIQUE	Gérant
	SARL ETPO REUNION	Co-Gérant
	SARL CAP 5000	Représentant permanent de la SA ETPO, société co-gérante
	SCCV DUGUESCLIN I,II, III	Représentant permanent de la SA CIFE, société co-gérante
	SCCV des SABLONS	Représentant permanent de la SA ETPO
SCCV DE GAULLE	Représentant permanent de la SA CIFE	
Monsieur Jean BRUDER Né le 01 Septembre 1960 Date Entrée au CA CIFE: 16 Janvier 2002 Date Échéance du mandat : Juin 2010	SA CIFE	Administrateur
	SA ETPO	Directeur Général Délégué
	SAS NEGRI	Président
	SARL IMMOBILIERE SANITAT	Gérant
	SAS OCEANIC PROMOTION	Directeur Général Délégué
	SARL ECG	Gérant
	SRL J. VERNE IMOBILIARE	Administrateur
	SCI Chantenay	Gérant
	SCI de la Verdure	Co-Gérant
	SCI 199 Avenue du Général Leclerc	Liquidateur
	SCI 391, avenue du Général Leclerc	Liquidateur
Monsieur Olivier TARDY Né le 29 Juillet 1960 Date Entrée au CA CIFE: 17 Juin 1994 Date Échéance du mandat : Juin 2012	SA CIFE	Administrateur
	SA ETPO	Administrateur
Madame Nicole DURIEUX Née le 22 Novembre 1963 Date Entrée au CA CIFE: 08 Avril 2002 Date Échéance du mandat : Juin 2015	SA CIFE	Administrateur
	SA Garage de la Trinité	Administrateur
Madame Cécile JANICOT Née le 18 Aout 1975 Date Entrée au CA CIFE : 13 Juin 2008	SA CIFE	Représentant permanent de la SAS ALFRED DE MUSSET, membre du Conseil d'Administration
SAS ALFRED DE MUSSET Siren 352403364 RCS PARIS Date Entrée au CA CIFE: 24 juin 2005 en remplacement d'INGEBAT, démissionnaire Date Échéance du mandat : Juin 2010	SA CIFE	Administrateur, Représentée par Madame Cécile JANICOT
	SA ETPO	Administrateur, Représentée par Monsieur Daniel TARDY

**DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS PROPRES
QUI SERA SOUMIS A L' ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 11 JUIN 2010**

Etabli en application des dispositions des articles 241-1 et suivants du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), le présent descriptif a pour objet de décrire les objectifs et les modalités du programme de rachat d'actions soumis à l'autorisation de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 11 Juin 2010. Dispensé de visa conformément aux dispositions réglementaires, il a été transmis à l'AMF. Il est également disponible sur le site internet de la société : www.infe.fr

I - INTRODUCTION

La Société anonyme **CIFE** est une holding contrôlant directement ou indirectement un ensemble d'entreprises exerçant leur activité dans les secteurs du bâtiment et travaux publics et dans la promotion immobilière et communément désignée sous le nom de « **Groupe CIFE** ».

Le Groupe **CIFE** a réalisé, en 2009, un chiffre d'affaires consolidé de **179 M€** et emploie aujourd'hui 629 collaborateurs.

Les comptes annuels et consolidés de l'exercice 2009 ont été approuvés par le conseil d'administration du 6 avril 2010.

A la date de ce jour, le capital de la société est composé de 1 200 000 actions (code ISIN : FR0000066219), cotées au marché Eurolist d'Euronext Paris (compartiment C).

La société ne dispose pas à ce jour de contrat de liquidité.

II – BILAN DU PRECEDENT PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

L'assemblée générale mixte des actionnaires de la société **CIFE** réunie le 08 Juin 2009 a autorisé le conseil d'administration, avec faculté de subdélégation :

- à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions pour une période de dix-huit mois, soit jusqu'au 08 Décembre 2010, dans le cadre de la cinquième résolution,
- à réduire son capital social par annulation d'actions propres dans le cadre de la neuvième résolution.

Suite à la décision du conseil d'administration du 08 juin 2009 de mettre en œuvre ce programme, la société **CIFE** a acquis sur la période du programme 880 titres au cours moyen de **41,20 €uros** l'action, soit un investissement de **36 K€**

Déclaration par CIFE SA des opérations réalisées sur ses propres titres au 14 Avril 2010

- Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte au 14 Avril 2010 3,29 %
- Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois -
- Nombre de titres détenus en portefeuille au 14 Avril 2010 39 479
- Valeur comptable brute du portefeuille au 14 Avril 2010 1 862 118 €
- Valeur de marché du portefeuille au 14 Avril 2010 2 445 724 €

	Flux bruts cumulés Du 08/06/2009 au 14/04/2010		Positions ouvertes au jour du dépôt du descriptif du programme			
	Achats	Ventes	Positions ouvertes A l'achat		Positions ouvertes A la vente	
		Transferts Annulations	Options d'achat achetées	Achats à terme	Options d'achat vendues	Vente à terme
- Nombre de titres :						
Achat	880	-	Néant	Néant	Néant	Néant
Dont Contrat de liquidité	0					
Echéance maximale moyenne	Sans objet					
Cours moyen des transactions	41,20 €	-				
Montants	36 260,93 €					

III – OBJECTIFS DU PROGRAMME DE RACHAT ET UTILISATION DES ACTIONS RACHETEES

La société **CIFE SA** entend pouvoir faire usage des possibilités d'intervention sur ses propres actions avec pour objectifs classés par ordre de priorité :

- l'annulation à des fins d'optimisation du résultat par action en vertu d'une autorisation d'annulation conférée au conseil d'administration par l'assemblée générale extraordinaire,
- la conservation et la remise ultérieure d'actions en échange ou en paiement dans le cadre d'opération de croissance externe étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- la mise en œuvre de tout plan d'options d'achat d'actions de la société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce,
- l'attribution gratuite d'actions au profit de salariés et mandataires sociaux de la société et/ou des sociétés qui lui sont liées ou lui seront liées dans les conditions définies par les dispositions légales applicables, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce,
- l'attribution d'actions dans le cadre de la mise en œuvre de tout plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues par la loi, notamment les articles L. 443-1 et suivants du Code du travail,
- la participation aux résultats de l'entreprise.

IV – CADRE JURIDIQUE – DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE APPELEE A AUTORISER LE PROGRAMME

Ce programme s'inscrit dans le cadre législatif créé par la Loi n°98-546 du 2 Juillet 1998 portant de diverses dispositions d'ordre économique et financier et dans le cadre du Règlement Européen n°2273/2003 du 22 Décembre 2003 pris en application de la directive 2003/6/CE du 28 Janvier 2003 dite directive « Abus de Marché » concernant les programmes de rachat et la stabilisation d'instruments financiers, entré en vigueur le 13 Octobre 2004.

Dans le cadre de la cinquième résolution, il sera proposé à l'assemblée générale mixte du 11 Juin 2010 d'autoriser la mise en œuvre de ce programme de rachat d'actions.

Enfin, conformément aux dispositions de l'article L.241-2 du Règlement Général de l'AMF, toute modification significative de l'une des informations figurant dans le présent descriptif sera portée, le plus tôt possible, à la connaissance du public selon les modalités fixées à l'article L.212-13 du Règlement Général de l'AMF, notamment par mise à disposition au siège de la société **CIFE**, 59, Rue La Boétie – 75008 PARIS et mise en ligne sur le site internet de la société : www.infe.fr

V – REPARTITION PAR OBJECTIFS DES TITRES DE CAPITAL DETENUS AU JOUR DE LA PUBLICATION DU PRESENT DESCRIPTIF

A la date du 14 Avril 2010, la société détient 39 479 actions propres, soit 3,29 % du capital. Ces 39 479 actions sont réparties comme suit, par objectif prioritaire :

- 39 479 actions pour annulation.

VI – ELEMENTS FINANCIERS DU NOUVEAU PROGRAMME

Part maximale du capital de la société et nombre maximal d'actions susceptibles d'être rachetées : compte tenu du fait que la société détient directement et indirectement 39 479 de ses propres actions, correspondant à 3,29 % du capital à ce jour, le nombre maximum d'actions pouvant être achetées sera de 80 521 actions, soit 6,71 % du capital à ce jour, étant précisé que cette possibilité de rachat pourra être augmentée dans la limite de 10 % du capital dans la mesure où la société aurait procédé, à la date de l'assemblée générale, à la cession des actions auto détenues directement ou indirectement le 11 juin 2010.

Prix maximal d'achat : **90 Euros**, étant précisé que ce prix pourrait être ajusté en cas d'attribution d'actions gratuites, de division de la valeur nominale ou de regroupement d'actions.

L'investissement théorique maximum hors frais, sur la base des 80 521 actions et du prix maximum d'achat de **90 Euros** par action, est de **7 246 890 Euros**

Durée et calendrier du programme : dix huit mois à compter de l'approbation de la cinquième résolution présentée à l'assemblée générale mixte du 11 juin 2010, soit au plus tard jusqu'au 11 Décembre 2011. En vertu de l'article 225-209 du Code de Commerce, les actions ne peuvent être annulées que dans la limite de 10 % sur une période de 24 mois, sous réserve de l'adoption de la neuvième résolution à caractère extraordinaire figurant à l'ordre du jour de l'assemblée générale mixte du 11 juin 2010.

CIFE

Société Anonyme au Capital de 24 000 000 €uros

Siège social : 59, rue La Boétie – 75008 PARIS

R.C. PARIS B 855 800 413

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LA REDUCTION DU CAPITAL

PAR ANNULATION D' ACTIONS

Exercice clos le 31 décembre 2009

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 11 JUIN 2010

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société CIFE et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209, al. 7 du Code de commerce, en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'achat par votre société, dans la limite de 10 % de son capital, de ses propres actions, dans les conditions prévues à l'article L. 225-209 du Code de commerce. Cette autorisation d'achat est proposée par ailleurs à l'approbation de votre assemblée générale et serait donnée pour une période de dix-huit mois.

Votre conseil vous demande de lui déléguer, pour une période de dix-huit mois, au titre de la mise en œuvre de l'autorisation d'achat par votre société de ses propres actions, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de vingt-quatre mois, les actions ainsi achetées.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, étant rappelé que celle-ci ne peut être réalisée que dans la mesure où votre assemblée approuve au préalable l'opération d'achat, par votre société, de ses propres actions.

Les Commissaires aux comptes

Nantes, le 28 Avril 2010

Orvault, le 28 Avril 2010

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

RSM SECOVEC

Béatrice JESTIN
Associée

Gilles LECLAIR
Associé

Rapport du Président du Conseil d'administration sur la préparation et l'organisation des travaux du Conseil et le Contrôle Interne

Conformément aux dispositions de l'article L225-37 du Code de Commerce, nous vous rendons compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre conseil d'administration,
- des éventuelles limitations apportées par le conseil d'administration aux pouvoirs du directeur général,
- des procédures de contrôle interne mises en place par le Groupe,
- des règles et principes arrêtés pour les rémunérations et avantages en nature accordés aux mandataires sociaux.

La société anonyme **CIFE** contrôle directement ou indirectement un ensemble d'entreprises exerçant leur activité dans les secteurs du bâtiment et travaux publics et dans la promotion immobilière, communément désigné sous le nom « **Groupe CIFE** ».

Nous rappelons que les informations sur les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat sont indiquées dans le § 2.5 du rapport de gestion.

1 – CONDITION DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1 Président Directeur Général

- Monsieur **Daniel TARDY**,
Nommé le 08 Juin 2009 pour une durée de 6 exercices, mandat expirant à l'issue de l'AGO, statuant sur les comptes de l'exercice 2014.

1.2 Membres du Conseil d'Administration

- Monsieur **Bernard THERET**, Directeur Général Délégué,
Nommé le 8 Juin 2007 pour une durée de 6 exercices, mandat expirant à l'issue de l'AGO, statuant sur les comptes de l'exercice 2012.
- Monsieur **Jean BRUDER**,
Nommé le 25 Juin 2004 pour une durée de 6 exercices, mandat expirant à l'issue de l'AGO, statuant sur les comptes de l'exercice 2009.
- Madame **Nicole DURIEUX**,
Nommée le 08 Juin 2009 pour une durée de 6 exercices, mandat expirant à l'issue de l'AGO, statuant sur les comptes de l'exercice 2014.
- Monsieur **Olivier TARDY**,
Nommé le 23 Juin 2006 pour une durée de 6 exercices, mandat expirant à l'issue de l'AGO, statuant sur les comptes de l'exercice 2011.
- **SAS ALFRED DE MUSSET**, représentée par Madame **Cécile JANICOT**,
Nommée par l'AGO du 25 Juin 2004 pour une durée de 6 exercices, mandat expirant à l'issue de l'AGO, statuant sur les comptes de l'exercice 2009.

1.3 Autres mandats sociaux des membres du Conseil d'Administration au 31 Décembre 2009

La liste des mandats est présentée en annexe du rapport de gestion.

1.4 Composition du Conseil d'Administration

Le conseil d'administration de la **CIFE** est composé de six administrateurs nommés pour six ans, comprenant une seule personne morale : la société **SAS ALFRED DE MUSSET**.

Au 31 Décembre 2009, la moyenne d'âge des Administrateurs se situe à 52 ans et l'ancienneté moyenne au sein du Conseil à 17 ans.

1.5 Actions détenues par les mandataires

Chaque Administrateur doit détenir au minimum 120 actions de la société au nominatif.

Les actions détenues par les mandataires sociaux sont essentiellement inscrites au nominatif.

1.6 Administrateurs indépendants

Compte tenu de la structure et de la taille du Groupe, il n'y a pas d'Administrateur indépendant au sein du Conseil d'Administration.

1.7 Dispositions relatives à la Direction Générale

La Direction Générale est assurée par Monsieur **Daniel TARDY** également Président du Conseil d'Administration. Son mandat est renouvelable chaque année.

Le mandat de Monsieur **Bernard THERET**, Directeur Général Délégué est également renouvelable chaque année.

1.8 Compétence du Conseil d'Administration

Outre les prérogatives que tient le Conseil d'Administration de la loi, le Conseil détermine les stratégies et les orientations de l'activité du Groupe et en contrôle la mise en œuvre.

1.9 Gouvernement d'entreprises, Comité, Règlement Intérieur

Il n'existe pas de règlement intérieur organisant le fonctionnement du Conseil qui est régi par les dispositions statutaires et légales.

Le Conseil n'a pas créé en son sein de comité spécifique, par conséquent il remplit les fonctions du comité d'audit telles que définies par l'article L 823-19 du Code de commerce.

1.10 Fréquence des Réunions

Le Conseil se réunit au moins quatre fois dans l'année à des dates convenues à l'avance lors du Conseil d'Octobre. En 2009, les séances du Conseil ont toutes été présidées par le Président (en cas d'empêchement, elles le seraient par un Administrateur délégué par le Conseil).

Le taux de présence physique des Administrateurs s'est élevé en 2009 à 100 %, taux identique à l'exercice précédent.

Dans le courant de l'exercice 2009, le Conseil, qui a arrêté les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 Décembre 2008 et ceux au 30 Juin 2009, a notamment procédé à l'examen régulier de la situation financière du Groupe et de l'activité de ses filiales. Il a mis en place la politique de rachat d'actions propres et procédé aux opérations d'augmentation du capital social.

Il a également débattu sur le suivi des affaires significatives et sur la stratégie d'évolution du Groupe.

1.11 Convocation des Administrateurs et des Commissaires aux Comptes

Les Administrateurs sont convoqués systématiquement par lettre personnelle. En cas d'extrême urgence, la convocation serait adressée par le moyen le plus rapide et le plus approprié.

Les Commissaires aux Comptes sont convoqués par lettre recommandée avec avis de réception, tant aux réunions qui arrêtent les comptes annuels qu'à celles qui statuent sur les comptes intermédiaires. Ils sont également convoqués à l'Assemblée Générale annuelle.

Par ailleurs, les modalités de participation des actionnaires à l'Assemblée Générale sont décrites au §6 des statuts de la société.

1.12 Tenue des Réunions

Les réunions des Conseils d'Administration se déroulent au siège social à PARIS ou au siège administratif à NANTES.

1.13 Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués pour approbation à tous les administrateurs. Le Président a fourni aux Administrateurs les informations leur permettant d'exercer pleinement leur mission. Chaque Administrateur reçoit et peut se faire communiquer les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

1.14 Intérêts et rémunérations des dirigeants

La Société **CIFE** a indiqué le 30 Décembre 2008 qu'elle avait pris connaissance des recommandations AFEP/MEDEF du 6 Octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées. Elle considère que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche générale de gouvernement d'entreprises de la société. En conséquence, en application de la Loi du 3 Juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 Juin 2006, le code AFEP/MEDEF ainsi modifié est celui auquel se réfère par principe la société pour l'élaboration du présent rapport. Le code AFEP/MEDEF est consultable sur le site internet www.code-afep-medef.com.

Monsieur Bernard THERET et Monsieur Jean BRUDER ont un contrat de travail au sein de la société **ETPO**.

Il n'existe pas d'engagement de rémunération à raison de la prise ou de la cessation de fonction des mandataires sociaux. Aucun système de retraite complémentaire n'a été mis en place pour les mandataires sociaux.

Au 31 Décembre 2009, les actions détenues par les membres du Conseil d'Administration représentaient 58,33 % du capital et 60,32 % des droits de vote.

L'Assemblée Générale des Actionnaires du 8 Juin 2007 a fixé le montant annuel des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration à **7 000 Euros** à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} Janvier 2007. Il sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 11 Juin 2010 de porter cette somme à **11 000 €**

Les informations concernant les rémunérations sont précisées dans le rapport de gestion au § 2.11.

1.15 Conventions

Les conventions conclues au cours de l'exercice 2009 ou au cours d'exercices antérieurs font l'objet du rapport des Commissaires aux Comptes inclus dans le rapport financier annuel.

2 – MODE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE ET LIMITATIONS DES POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL

La **CIFE** est dirigée par un président-directeur-général.

Le conseil d'administration de la société a opté pour le cumul des fonctions de président du conseil et de directeur général.

Le conseil n'a pas apporté de limites particulières aux pouvoirs du directeur général. Le président directeur général est ainsi investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance, au nom de la société.

Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au conseil d'administration. Il représente la société dans ses rapports avec les tiers.

Il est assisté régulièrement en fonction des besoins par un administrateur ayant le titre de directeur général délégué qui est en l'occurrence le président directeur général de la plus importante société filiale du Groupe ; ce dernier disposant des mêmes pouvoirs que le Président.

3 – PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

31. Objectifs du Contrôle Interne

Le contrôle interne peut être défini dans le Groupe comme étant un processus mis en œuvre par la direction et le personnel pour la réalisation des objectifs suivants :

- Réalisation et optimisation des activités opérationnelles,
- Fiabilité des informations comptables, financières et de gestion,
- Conformité aux lois et aux réglementations en vigueur,
- Protection des actifs,

Il conviendra d'observer que le contrôle interne devant donner une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs, ne peut donc fournir une garantie absolue qu'ils seront atteints et que les risques seront totalement éliminés.

32. Organisation du Contrôle Interne

L'organisation du contrôle interne est calquée sur celle du Groupe (cf. organigramme présenté dans le rapport financier) :

- Une principale filiale nantaise **ETPO** structurée en départements de production et agences d'exploitation réparties sur le territoire métropolitain,
- Des filiales indépendantes et autonomes implantées en Métropole et dans les départements d'Outre-mer,
- Des sociétés civiles immobilières créées pour chaque programme immobilier en France,
- Une filiale et une sous-filiale immobilière basées en Californie aux Etats Unis.
- Une filiale et une sous-filiale immobilière basées à Bucarest en Roumanie.

La décentralisation des responsabilités au sein du Groupe s'effectue à travers un ensemble de filiales à taille humaine dont les responsables doivent disposer de délégations nécessaires à leur maîtrise. La taille humaine des filiales facilite le suivi opérationnel, administratif et financier et contribue à la réduction des risques.

La majorité des filiales est structurée juridiquement sous forme de sociétés par actions simplifiée (SAS) et détenue pour au moins 85% de leur capital par **CIFE** ou par **ETPO**.

La quasi-totalité des sociétés constituant l'ossature du Groupe est animée et contrôlée directement par trois administrateurs siégeant au conseil d'administration de la **CIFE**.

Le système de reporting et de contrôle interne, mis en place, privilégie également la remontée directe des informations avec pour objectif la recherche de l'efficacité et de l'efficience.

Le processus de contrôle interne repose sur l'ensemble des contrôles mis en œuvre par la direction générale, en vue d'assurer dans toute la mesure du possible, une gestion rigoureuse du Groupe et d'élaborer des informations fiables données aux actionnaires sur la situation financière et les comptes.

Concernant le domaine du développement durable, nous indiquons au § 2.10 de notre rapport de gestion les informations liées aux certifications d'**ETPO**.

Pour l'essentiel, l'activité des sociétés du Groupe est réalisée sur des chantiers (commandes ou affaires) de tailles unitaires très variables ; chaque affaire est placée sous la responsabilité de collaborateurs qui rendent compte à leur supérieur hiérarchique. Chaque affaire fait l'objet d'un suivi personnalisé du devis à l'élaboration de son prix de revient et de son résultat.

En règle générale, les rapports suivants sont établis mensuellement :

- Affaires à l'étude,
- Position et avancement du carnet de commandes et activités,
- Résultats prévisionnels des commandes,
- Résultat mensuel analytique de l'entité,
- Situations et prévisions de trésorerie.

Une consolidation des carnets de commandes, des travaux réalisés est présentée et examinée lors de chaque réunion du conseil d'administration de la **CIFE**.

De plus, la trésorerie du Groupe étant un indicateur fondamental de la bonne santé économique, un reporting de trésorerie est réalisé chaque mois et diffusé à la direction générale. Il fait l'objet également d'un point spécifique en conseil d'administration.

La cohérence des différentes informations financières présentes dans ces rapports est assurée dans la mesure où, en général tous les chantiers et affaires sont intégrés, toutes les filiales sont reprises, aucune entité n'est ignorée. De plus, il n'y a pas de changement de méthode sauf instructions venant du Groupe et les données historiques ne sont pas retouchées.

La gestion comptable et financière du Groupe est assurée sous le contrôle soit d'**ECG** (Etudes Contrôles et Gestion – société d'audit interne), soit d'**ETPO**, soit par des Experts Comptables ou par des professionnels de la comptabilité.

Les engagements hors bilan (principalement caution marchés) sont suivis par chaque filiale et font l'objet d'un reporting semestriel à la direction du Groupe.

Le Président Directeur Général est responsable de l'établissement des procédures et des moyens mis en œuvre pour les faire fonctionner correctement.

Les actions du Directeur Général Délégué sont coordonnées avec celles du Président Directeur Général.

Le Secrétaire Général est responsable de la production et de l'analyse des informations financières diffusées à l'intérieur et à l'extérieur du Groupe, dont il doit s'assurer de la fiabilité. Il a en particulier en charge l'établissement, la validation et l'analyse des comptes semestriels et annuels, sociaux et consolidés de la **CIFE**. Il assure également la définition, le suivi des procédures comptables et l'application des normes IFRS. Il fixe un calendrier et les instructions de clôture pour la préparation des comptes semestriels et annuels.

Dans le cadre de leurs missions, les commissaires aux comptes examinent les procédures de contrôle interne, et peuvent être amenés à présenter des recommandations et des observations aux dirigeants des sociétés du Groupe.

Préalablement à la signature de leurs rapports, les commissaires aux comptes recueillent des lettres d'affirmation auprès de la direction générale. Dans ces déclarations, la direction générale confirme notamment qu'elle considère que l'incidence des éventuelles anomalies relevées dans le cadre de la mission d'audit et non corrigées, prises isolément ou dans leur ensemble est non significative.

Le suivi juridique et administratif des assemblées et réunions des conseils est assuré pour l'essentiel par **ECG** et par **ETPO**. Les entités américaines et roumaines font en règle générale, l'objet de quatre missions chaque année, sur place, par un administrateur.

33. Appréciation des procédures de contrôle interne

L'organisation du contrôle interne, basée pour partie sur une centralisation des opérations de contrôle, d'élaboration et de traitement de l'information comptable et financière pour toutes les filiales du groupe, de même qu'une maîtrise des flux financiers, permettent de fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- la réalisation et l'optimisation des opérations,
- la meilleure appréciation et gestion des risques,
- la fiabilité des informations financières communiquées en interne et en externe,
- la conformité aux lois et aux réglementations en vigueur.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a identifié un certain nombre de risques décrit dans le § « Gestion des Risques » du rapport de gestion.

34. Conclusion

La recherche d'une meilleure maîtrise des risques dans un Groupe relativement décentralisé et susceptible de poursuivre son développement par croissance externe ou par création de nouvelles filiales demeure essentielle.

Le Groupe poursuit de manière permanente ses activités de définition, de formalisation et d'actualisation de procédure interne.

La mise en place des procédures devra en outre respecter et préserver notre culture d'entreprise basée sur l'autonomie, la réactivité et la responsabilisation de l'ensemble des collaborateurs du Groupe.

Nous vous précisons, que, conformément à la Loi n° 2003-706 du 1^{er} Août 2003 dite "*de Sécurité Financière*", vos commissaires aux comptes vous présenteront, dans un rapport joint à leur rapport sur les comptes annuels, leurs observations sur le présent rapport.

Le Président du Conseil d'Administration.

CIFE

Société Anonyme au Capital de 24 000 000 €uros

Siège social : 59, rue La Boétie – 75008 PARIS

R.C. PARIS B 855 800 413

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE CIFE

Exercice clos le 31 Décembre 2009

En notre qualité de commissaires aux comptes de la SA Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises (CIFE) et en application des dispositions de l'article L 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et,

- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;

- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;

- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L 225-37 du Code de commerce.

Fait à Nantes et Orvault, le 28 Avril 2010

Les Commissaires aux comptes

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

RSM SECOVEC

Béatrice JESTIN
Associée

Gilles LECLAIR
Associé

CIFE

Comptes Consolidés

I - Bilan consolidé au 31 décembre 2009 - Actif

En Milliers d'euros	NOTES	2009 Net	2 008 Net
Actif non courant			
Immobilisations incorporelles	4111	165	185
Goodwill	4115	839	839
Immobilisations corporelles	4111	14 643	16 407
Immeubles de placement	4114	2 937	3 153
Titres mis en équivalence	4116	297	305
Autres actifs financiers	4117	446	413
Actifs financiers de gestion de trésorerie non courant	4118	34 163	4 312
Impôts différés	4.3	187	113
Total actif non courant	4.1	53 677	25 727
Actif courant			
Stocks	4121	12 963	19 330
Clients	4122	40 727	49 004
Autres créances opérationnelles	4123	10 618	9 356
Impôts courants	4123	878	831
Autres actifs	4123	151	858
Actifs financiers de gestion de trésorerie courant	4124	6 378	5 056
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4124	41 336	47 037
Total actif courant	412	113 051	131 472
Total de l'actif		166 728	157 199

NB : Les actifs financiers ne répondant pas aux critères de l'IAS 7 sur les actifs de Trésorerie et Equivalents de trésorerie ont été reclassés

sur la ligne "Actifs financiers de gestion de trésorerie courant" (actif courants), selon les méthodes exposées au § 354.

Bilan consolidé au 31 décembre 2009 - Capitaux propres et Passif

En Milliers d'euros	NOTES	2009 Net	2 008 Net
Capitaux propres			
Capital		24 000	24 000
Réserves consolidées		37 173	30 569
Résultat de l'exercice (Part du groupe)		9 692	8 077
Total des capitaux propres Part du Groupe		70 865	62 646
Intérêts Minoritaires - Participations ne donnant pas le contrôle		3 709	3 608
Total des capitaux propres	421	74 574	66 254
Passif non courant			
Emprunts et dettes financières (part à + 1 an)	423	1 822	2 206
Impôts différés	4.3	2 097	1 381
Provisions non courantes	422	888	513
Total passif non courant		4 807	4 100
Passif courant			
Fournisseurs		38 918	41 652
Emprunts et dettes financières (part à - 1 an)	423	11 314	4 009
Dettes d'impôt sur le résultat		1 150	2 505
Provisions courantes	422	4 152	4 416
Avances et acomptes reçus	4125	6 696	6 032
Autres dettes opérationnelles		18 304	17 767
Autres passifs	4125	6 813	10 464
Total passif courant		87 347	86 845
Total des passifs		92 154	90 945
Total des capitaux propres et passif		166 728	157 199

CIFE
Comptes Consolidés

II - Compte de résultat consolidé - Etat résumé du résultat global au 31 décembre 2009

En Milliers d'euros	NOTES	2009	2 008
Chiffre d'affaires		179 217	187 127
Autres produits de l'activité		450	363
Total Produits des activités ordinaires	441	179 667	187 490
Achats consommés		-96 866	-109 624
Charges de personnel		-32 130	-31 749
Charges externes		-29 164	-29 452
Impôts et taxes		-2 303	-2 238
Dotations nettes aux amortissements		-2 922	-2 796
Dotations nettes aux provisions		-3 279	-2 688
Variation de stocks de produits en cours		-2 318	4 508
Autres produits et charges d'exploitation	442	4 555	-574
Résultat opérationnel		15 240	12 877
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		1 236	1 751
Coût de l'endettement financier brut		-240	-478
Coût de l'endettement financier net	443	996	1 273
Autres produits et charges financiers	444	-173	-557
Quote part du résultat des entreprises associées			83
Impôt sur le résultat	445-446	-5 260	-4 832
Résultat net		10 803	8 844
Part du groupe		9 692	8 077
Intérêts minoritaires - Participation ne donnant pas le contrôle		1 111	767
Nombre d'actions sous déduction Auto-contrôle		1 160 521	1 161 919
Résultat net par action part du Groupe hors Auto-contrôle en Euros (1)	4.5	8.35	6.95

Résultat Global de la Période

Résultat net de la période		10 803	8 844
Autres éléments du résultat global			
Ecart de change		-127	501
Résultat global total de la période		10 676	9 345

(1) Il n'existe pas d'éléments à caractère dilutif. Le résultat dilué est équivalent au résultat net par action.

CIFE

Comptes consolidés

III - Tableau des flux de trésorerie consolidé au 31 décembre 2009

En Milliers d'euros	NOTES	2009	2 008
Trésorerie nette à l'ouverture		43 573	43 310
Résultat net avant Impôts sur les résultats		16 063	13 676
Impôts sur les résultats		-5 260	-4 832
+ Résultat des sociétés mises en équivalence			-83
+ Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		8	
+ Dotations aux amortissements et provisions		5 735	6 025
- Reprises d'amortissements et de provisions		-2 655	-1 595
+ Résultats sur cession		-3 894	249
+ impôts différés		647	346
= Capacité d'autofinancement		10 644	13 786
Variation des besoins en fonds de roulement		6 788	-2 299
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	A	17 432	11 487
Acquisitions d'immobilisations :			
. Incorporelles		-41	-63
. Corporelles		-1 732	-4 424
. Financières		-91	-27
Produits de cession des actifs et remboursement immobilisations Financières		4 964	362
Acquisitions de titres de filiales sous déduction de la trésorerie acquise		1	-518
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissements	B	3 101	-4 670
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		6 210	1 794
Remboursements d'emprunts		-664	-4 266
Variation des autres dettes financières courantes			-12
Variation nette des autres actifs de gestion de trésorerie courants et non courants		-31 173	-1 728
Augmentation (nette) des capitaux propres - Acquisition Titres en Auto-contrôle		-56	-1 241
Dividendes payés (1)		-2 292	-2 131
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	C	-27 975	-7 584
Variation de la trésorerie (A + B + C)	A+B+C	-7 442	-767
Ecarts et variations de conversion		366	1 030
Trésorerie nette à la clôture		36 497	43 573
<i>(1) Les montants portés sur cette ligne sont dorénavant limités au stricte dividendes décaissés.</i>			
Trésorerie et équivalents de Trésorerie nette de Découverts bancaires (liquide)		36 497	43 573
Autres actifs de gestion de Trésorerie courant		6 378	5 056
Autres actifs de gestion de Trésorerie non courant (Échéance-liquidité > 1 an)		34 163	4 312
Trésorerie nette et actifs de gestion de trésorerie à la clôture		77 038	52 941

CIFE
Comptes consolidés

IV - Variation des capitaux propres consolidés

En Milliers d'euros	Capitaux propres part du Groupe					Minoritaires Participations ne donnant pas le contrôle	Total
	Capital social	Primes	Autres Réserves	Réserves consolidées et Résultat	Total		
Capitaux propres au 01/01/2008	6 000	858	27 040	22 525	56 423	1 836	58 259
Affectation du Résultat 2007			8 460	-8 460			
Mouvements Titres en autocontrôle				-1 240	-1 240		-1 240
Augmentation de capital	18 000		-18 000				
Dividendes distribués en 2008			-1 250		-1 250	-881	-2 131
Variation de périmètre				-82	-82	1 575	1 493
Retraitement réserves consolidées				369	369	159	528
<i>Résultat consolidé 2008</i>				8 077	8 077	767	8 844
<i>Autres éléments du résultat Global : Ecart de change</i>				349	349	152	501
Résultat global de la période				8 426	8 426	919	9 345
Capitaux propres au 31/12/2008	24 000	858	16 250	21 538	62 646	3 608	66 254
Affectation du Résultat 2008			8 919	-8 919			
Mouvements Titres en autocontrôle				-56	-56		-56
Dividendes distribués en 2009			-1 336		-1 336	-969	-2 305
Variation de périmètre				-10	-10	15	5
<i>Résultat consolidé 2009</i>				9 692	9 692	1 111	10 803
<i>Autres éléments du résultat Global : Ecart de change</i>				-71	-71	-56	-127
Résultat global de la période				9 621	9 621	1 055	10 676
Capitaux propres au 31/12/2009	24 000	858	23 833	22 174	70 865	3 709	74 574

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

(Les indications chiffrées sont exprimées en milliers d'euros)

Les informations fournies seront classées de la manière suivante :

- I Faits significatifs au 31 Décembre 2009,
- II Informations relatives au périmètre de consolidation,
- III Principaux principes et méthodes comptables,
- IV Explications sur les postes du bilan et du compte de résultat des comptes consolidés 2009.

I – FAITS SIGNIFICATIFS AU 31 Décembre 2009

Le Groupe a cédé sa participation dans la filiale **ETPC**, cession générant un résultat opérationnel de **3 487 K€**

II - INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1 Société consolidante

Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises CIFE

Société Anonyme à conseil d'administration au capital social de 24 000 K€

Siège social : 59, rue La Boétie 75008 PARIS

N°SIREN : 855 800 413 – APE 6420 Z

Place de cotation : Euronext Paris – Eurolist C – ISIN FR0000066219

Les cœurs de métier du Groupe **CIFE** sont la construction (Bâtiment-Travaux Publics) et la promotion immobilière. Le Groupe est présent principalement en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

2.2 Sociétés consolidées par intégration globale

	SIREN	% Contrôle	% Intérêts	
Activité BTP				
SA ETPO	NANTES (44)	320 116 916	99,96 %	99,96 %
SAS SOMARÉ	CHERRÉ (72)	340 210 236	85,00 %	85,00 %
SAS BRITTON	PLABENNEC (29)	433 072 477	84,98 %	84,98 %
SAS SOVEBAT	HOLNON (02)	324 347 467	90,00 %	89,96 %
SAS ETPO Aquitaine	NANTES (44)	512 984 063	85,00 %	84,96 %
SARL GCCA	GRASSE (06)	414 536 847	100,00 %	99,99 %
SAS COMABAT	FORT DE FRANCE (97)	333 882 058	89,99 %	89,99 %
SARL ETPO Martinique	LE LAMENTIN (97)	390 571 503	99,40 %	99,38 %
SAS ETPO Guadeloupe	BAIE MAHAULT (97)	394 832 919	90,00 %	90,00 %
SARL ETPO Guyane	CAYENNE (97)	408 594 455	99,20 %	99,20 %
SAS PICO Océan Indien	SAINTE CLOTILDE (97)	407 484 732	84,96 %	84,96 %
SARL ETPO Réunion	SAINTE CLOTILDE (97)	479 257 677	100,00 %	85,11 %
SAS Jean NEGRI & Fils	FOS SUR MER (13)	383 421 989	85,00 %	84,96 %
SARL PASCAL MARTIN	LUGRIN (74)	393 414 388	85,00 %	72,22 %
SARL SEMAT	SAINTE SUZANNE (97)	414 863 688	100,00 %	85,11 %
SARL ECG	NANTES (44)	868 801 598	99,83 %	99,83 %

Activités immobilières

FWE Co, Inc.	CUCAMONGA – Etats Unis (Californie)		100,00 %	100,00 %
HBC	CUCAMONGA – Etats Unis (Californie)		66,79 %	66,79 %
SAS OCEANIC Promotion	NANTES (44)	335 050 894	99,99 %	99,99 %
SARL IMMOBILIERE SANITAT	PARIS (75)	343 254 496	100,00 %	99,99 %
SCI CHANTENAY	NANTES (44)	332 988 013	60,00 %	60,00 %
SCI PALAIS ROYAL	SAINT RAPHAËL (83)	347 580 490	100,00 %	99,99 %
SCI LE CLOS DE LA PETITE GARDE	NANTES (44)	450 547 401	100,00 %	99,99 %
SCI SQUARE JOSEPHINE	NANTES (44)	431 359 652	100,00 %	99,98 %
SCI NANTES PORTE EST	NANTES (44)	437 806 052	100,00 %	99,99 %
SCI SQUARE FELICIE	NANTES (44)	452 462 575	100,00 %	99,99 %
SCI SQUARE GRAND ROND	NANTES (44)	452 462 666	100,00 %	99,99 %
SCI ANTONIN	NANTES (44)	485 209 928	100,00 %	99,99 %
SCI 15, PLACE VIARME	NANTES (44)	491 160 545	100,00 %	99,99 %
SCI PARC COLETRIE	NANTES (44)	485 189 336	100,00 %	99,99 %
SCI PARVIS DE STE THERESE	NANTES (44)	488 691 767	100,00 %	99,99 %
SCI LE LITTORAL	NANTES (44)	489 642 421	100,00 %	99,99 %
SCI L'ARCHIPEL	NANTES (44)	494 944 804	100,00 %	99,99 %
SCI 37, LAMORICIERE	NANTES (44)	494 916 042	100,00 %	99,99 %
SCI ETOILES DE LOIRE	NANTES (44)	494 650 609	100,00 %	99,99 %
SCI TERRASSES DE L'OUCHETTE	NANTES (44)	493 999 445	100,00 %	99,99 %
SCI LES JARDINS DE PRESSENSÉ	NANTES (44)	501 181 655	100,00 %	99,99 %
SARL JULES VERNE IMOBILIARE	BUCAREST (Roumanie)	J40/10247/2005	90,00 %	90,00 %
SARL INTERMED TURISM	BUCAREST (Roumanie)	J40/17644/2003	100,00 %	90,00 %

2.3 Sociétés consolidées par intégration proportionnelle

SCI TEMPLAIS	NANTES (44)	420 531 994	35,00 %	35,00 %
SCCV DE GAULLE	NANTES (44)	448 947 069	50,00 %	50,00 %
SCI JARDINS D'EDEN	PARIS (75)	351 957 477	27,50 %	27,50 %
SCCV DUGUESCLIN I	LA BAULE ESCOUBLAC (44)	491 584 959	25,00 %	24,99 %
SCCV DUGUESCLIN II	LA BAULE ESCOUBLAC (44)	491 583 936	25,00 %	24,99 %
SCCV DUGUESCLIN III	LA BAULE ESCOUBLAC (44)	491 579 066	25,00 %	24,99 %
SCI RESIDENCE CHANZY	NANTES (44)	505 321 729	40,00 %	39,98 %

2.4 Sociétés mises en équivalence

SARL TETIS	BELLEVILLE SUR VIE (85)	394 453 237	48,98 %	48,96 %
------------	-------------------------	-------------	---------	---------

2.5 Variations du périmètre de consolidation

251. Au cours de la période, est entrée dans le périmètre l'entité suivante :

- SAS **ETPO AQUITAINE**, activité BTP, création en Juin 2009. Elle n'a pas eu d'activité sur le semestre.

252. Au cours de la période, la part du Groupe dans la société **Jules Verne Immobiliare** est passée de 70% à 90%. Par ailleurs, la participation dans **ETPO Guadeloupe** a diminué de 2,5% pour la porter à 90% en fin d'exercice.

253. Au cours de la période, sont sorties du périmètre la Société **ETPC**, filiale sans activité opérationnelle et cédée sur l'exercice, ainsi que les SCI du Nouveau Monde et Orée de Mellinet, SCI de promotion immobilière aux programmes immobiliers terminés.

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est à signaler.

2.7 Faits significatifs et variations de périmètre postérieurs au 31 Décembre 2009

Néant

III – PRINCIPAUX PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

3.1 Base de préparation des états financiers

311 Référentiel

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 Juillet 2002, à compter du 1^{er} Janvier 2005, le Groupe **CIFE** établit ses comptes consolidés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Les normes et interprétations entrées en vigueur sur l'exercice 2009 ayant un impact sur les comptes du Groupe portent essentiellement sur l'IAS 1 révisée relative à la présentation des états financiers avec option pour la présentation d'un état de résultat global et sur l'IFRS 8 relative à l'information sectorielle.

Les normes ou interprétations publiées respectivement par l'IASB et l'IFRIC et non encore en vigueur au 31 Décembre 2009, n'ont pas fait l'objet d'une anticipation notamment IFRS 3 révisée.

3.2 Principes et méthodes comptables

321 Bases de préparation des états financiers

Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique à l'exception des actifs et passifs qui doivent être enregistrés selon les normes IFRS, à leur juste valeur.

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations et des hypothèses ont été faites ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Enfin, en l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, le Groupe a fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, afin que les états financiers :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe,
- traduisent la réalité économique des transactions,
- soient neutres, prudents, et complets dans tous leurs aspects significatifs.

Présentation des états financiers (IAS 1 révisée)

Le Groupe a retenu la possibilité de présenter son compte de résultat par nature.

322 Principes et modalités de consolidation

Pour les entreprises placées sous le contrôle exclusif de la **CIFE** (majorité des droits de vote en particulier, pouvoir de direction sur les politiques opérationnelles et financières) la méthode de l'intégration globale a été retenue.

Les sociétés contrôlées conjointement (partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés sans qu'il y ait prédominance en vertu d'un accord contractuel) sont consolidées par l'intégration proportionnelle. Cette méthode est également retenue pour toutes les SCI détenues au plus à 50 %.

Les sociétés en participation (SEP) constituées pour la réalisation de chantiers, avec d'autres partenaires, sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Enfin, lorsque la société-mère dispose d'au moins 20 % des droits de vote et exerce une influence notable dans la gestion d'une société, la méthode dite de "Mise en équivalence" est adoptée. A la valeur comptable des titres est alors substituée une quote-part des capitaux propres augmentée du goodwill.

Toutes les sociétés du groupe clôturent leur exercice au 31 Décembre, à l'exception de certaines SCI de Promotion Immobilière qui arrêtent leurs comptes annuels au 30 Novembre.

L'intégration des sociétés a été effectuée en appliquant la méthode dite de "consolidation directe".

323 Information sectorielle

Le Groupe présente son information sectorielle selon deux formats : - segmentation par activités et segmentation géographique. L'information sectorielle de premier niveau est présentée par pôles d'activités : BTP, activité immobilière. L'information sectorielle de second niveau est présentée par secteurs géographiques : France métropole, France DOM, reste du monde. Cette décomposition correspond à l'organisation interne et à la structure du Groupe.

La norme IFRS 8 obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009 a été mise en place. L'application d'IFRS8 n'a pas modifié la détermination des secteurs géographiques et d'activité par rapport à ceux retenus au 31 décembre 2008.

Par ailleurs et dans le cadre de l'IFRS8, il est rappelé qu'aucun client pris individuellement ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires.

324 Etats financiers des entités étrangères

Tous les actifs et passifs des entités consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au cours de clôture. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de change mensuel de l'exercice clôturé. L'utilisation de ce cours moyen est une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives des cours. Les écarts de change résultant de ce traitement et ceux résultant de la conversion des capitaux propres des filiales à l'ouverture de l'exercice en fonction des cours de clôture sont inclus sous la rubrique "Ecart de conversion" dans l'état du résultat global..

Principaux taux de conversion

Pays	Unité monétaire	Cours de clôture		Cours moyen annuel	
		2009	2008	2009	2008
EUROPE					
- Roumanie	Nouveau leu roumain	0,236055	0,248602	0,235755	0,270234
AMERIQUE DU NORD					
- Etats-Unis	Dollar US	0,694155	0,718546	0,716178	0,679071

Convention : 1 unité monétaire locale = x euros

325 Opérations intra-groupe

Les opérations et transactions réciproques d'actif et de passif, de produits et de charges entre entreprises intégrées sont éliminées dans les comptes consolidés. Cette élimination est réalisée :

- en totalité si l'opération est réalisée entre deux filiales,
- à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement si l'opération est réalisée entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise intégrée proportionnellement,
- à hauteur du pourcentage de détention de l'entreprise mise en équivalence dans le cas de résultat interne réalisé entre une entreprise intégrée globalement et une entreprise mise en équivalence.

326 Comptabilisation des contrats de construction

Activités de construction

Pour l'ensemble de ces activités, la comptabilisation des contrats de construction s'effectue selon la méthode dite "à l'avancement". Le produit pris en compte correspond au prix de vente avancé, calculé sur la base de la dernière estimation du prix de vente total du contrat, multiplié par le taux d'avancement réel de l'opération. Ce dernier correspond au rapport entre les coûts comptabilisés à la clôture et aux coûts budgétés de l'affaire.

Les contrats devant dégager une perte finale font l'objet d'une provision pour perte à terminaison inscrite au passif du bilan en provisions courantes. La perte est provisionnée en totalité dès qu'elle est connue et estimée de façon fiable, quel que soit le degré d'avancement.

Activité immobilière

Les règles d'appréciation de l'activité sont les suivantes :

Le chiffre d'affaires des opérations immobilières est comptabilisé selon la méthode de l'avancement, lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Permis de construire purgé de tous recours,
- Marché de travaux signé (ordre de service donné),
- Vente notariée ou contrat de promotion signé (e),

La marge dégagée se comptabilise au fur et à mesure de la comptabilisation du chiffre d'affaires réalisé sur le projet immobilier.

3.3 Actif non courant

331 Goodwills

Un goodwill est constaté, dans le cadre d'une opération de regroupement d'entreprises, lorsque la valeur des titres acquis est supérieure à la juste valeur des actifs et passifs éventuels identifiables. Les fonds de commerce inscrits au bilan des sociétés du Groupe sont regroupés dans le poste « Goodwill ». Les goodwills ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel et à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur. Lorsque la valeur recouvrable d'un goodwill est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est constatée. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'utilité, estimée à partir de la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés générés par ces actifs. Par principe, une UGT (Unité Génératrice de Trésorerie) est une filiale opérationnelle. La perte de valeur d'une UGT peut être appréciée par le suivi d'indices tels que l'évolution et la qualité du carnet de commandes et de sa position de trésorerie.

En cas de goodwill négatif, celui-ci sera directement constaté en résultat.

332 Immobilisations incorporelles

Ces immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement en fonction de leur durée de vie estimée. Elles comprennent principalement les logiciels informatiques.

333 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur les durées suivantes d'utilisation probables :

- Constructions, de 10 à 40 ans (selon méthodologie composant)
- Matériel et outillage, de 5 à 15 ans
- Matériel et mobilier de bureaux de 3 à 10 ans

Conformément à la norme IAS 16, lorsqu'une immobilisation est structurée par composants à durées d'utilisation différente, ceux-ci sont comptabilisés et amortis comme des éléments distincts dans les actifs corporels.

Ces durées d'amortissement sont revues annuellement et sont modifiées si les attentes diffèrent significativement des estimations précédentes. Lorsque des incidences de perte de valeur sont identifiées, la valeur comptable de l'actif est comparée à sa valeur recouvrable afin de déterminer l'éventuelle dépréciation.

Immobilisations corporelles et incorporelles (IAS 16-38)

Elles sont évaluées selon la méthode du coût historique reconstitué en tenant compte de durées d'amortissement spécifiques à chacun des composants identifiés. Le Groupe a choisi de ne pas utiliser l'option proposée par l'IFRS 1 consistant à assimiler par convention la juste valeur à la date de transition, comme base du coût historique.

Contrats de location financement (IAS 17)

Les contrats de location d'immobilisations corporelles pour lesquels le groupe **CIFE** supporte substantiellement la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété des biens, sont considérés comme des contrats de location-financement et font à ce titre l'objet d'un retraitement. La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la norme IAS 17. Les locations financement et crédits-bails correspondent intégralement à du matériel d'exploitation.

Immeubles de placement (IAS 40)

Le Groupe détient en propre un certain nombre d'immeubles dont il retire des loyers. Ceux-ci sont classés sous la rubrique "Immeubles de placement". Dans le cadre du principe de prudence et pour éviter tout impact de fluctuation immobilière sur ses comptes et capitaux propres, le Groupe présente ses immeubles de placement au bilan pour leur valeur nette comptable historique.

Une information concernant la juste valeur est indiquée dans le rapport de gestion et en annexes. La juste valeur est déterminée par des évaluations de tiers et actualisée en appliquant un coefficient d'indexation du prix du marché.

334 Actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers non courants incluent notamment les prêts et créances rattachés ou non aux participations et des immobilisations financières diverses : dépôts et cautionnements, participations diverses dans lesquelles le Groupe n'exerce ni contrôle, ni influence notable.

Les lignes « prêts » et « dépôts, cautionnements et créances immobilisés » font partie de la catégorie des prêts et créances évalués au coût amorti.

Les titres de participation non consolidés sont enregistrés à leur coût historique.

Ces actifs financiers sont dépréciés par voie de provision si leur valeur comptable est supérieure à leur valeur recouvrable.

335 Actifs financiers de gestion de trésorerie non courants

Cette rubrique comprend les actifs de trésorerie correspondant à des placements à moyen et long terme. Leur liquidité est supérieure à 1 an et l'intention du Groupe est de les conserver jusqu'au terme de l'échéance. Ils sont valorisés à leur juste valeur pour la catégorie des OPCVM ; les certificats de dépôts négociables étant valorisés à la clôture pour leur montant en capital y compris intérêts courus.

3.4 Imposition différée

Les impositions différées sont constatées pour les différences entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actif et de passif. Elles résultent des différences temporaires apparaissant lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale. Elles sont soit sources d'impositions futures : (impôts différés passif) il s'agit essentiellement de produits dont l'imposition est différée ; soit sources de déductions futures : (impôts différés actif) sont concernées principalement les provisions fiscalement non déductibles temporairement et les déficits reportables.

Les impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est connue à la date d'arrêté des comptes.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés si les entités possèdent un droit légal de compensation et relèvent de la même administration fiscale.

Les impôts différés sont activés lorsqu'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice futur imposable.

3.5 Actif courant

351 Stocks et travaux en cours

Les stocks sont estimés, en règle générale, au PMP (prix moyen pondéré). La valorisation des travaux en cours est effectuée à un coût de revient technique.

Une provision pour dépréciation des "en-cours de production" et des "produits intermédiaires et finis" est constituée lorsque la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur comptable.

352 Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont évaluées initialement à la juste valeur puis au coût amorti diminué des pertes de valeur (estimées en tenant compte des possibilités effectives de recouvrement). Ces créances sont le plus souvent à court terme.

353 Autres créances courantes

Les autres créances sont évaluées initialement à la juste valeur puis au coût amorti, diminué des pertes de valeur (estimées en tenant compte des possibilités effectives de recouvrement).

354 Actifs financiers de gestion de trésorerie courants

Cette rubrique comprend les actifs de trésorerie ne répondant pas aux stricts critères de trésorerie et équivalents de trésorerie. Leur liquidité est en principe supérieure à 6 mois et inférieure à 1 an. Leur liquidité peut être inférieure à 6 mois si ces actifs présentent des risques de changement significatif de valeur. Ils sont valorisés à leur juste valeur pour la catégorie des OPCVM ; les certificats de dépôts négociables étant valorisés à la clôture pour leur montant en capital y compris intérêts courus.

355 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Cette rubrique comprend les comptes-courants bancaires et les équivalents de trésorerie correspondant à des placements à court terme, liquide, et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les équivalents de trésorerie sont notamment constitués d'OPCVM monétaires et de certificats de dépôt. Ils sont valorisés à leur juste valeur. Les découverts bancaires sont exclus des disponibilités et sont présentés en dettes financières courantes.

3.6 Capitaux propres consolidés

361 Titres d'autocontrôle

Les titres auto-détenus par le Groupe sont comptabilisés en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition, conformément au référentiel IFRS.

362 Réserve de conversion

La réserve de conversion intègre les écarts entre le cours historique et le cours de clôture sur l'actif net des filiales étrangères ainsi que l'écart sur le compte de résultat entre le cours moyen et le cours de clôture.

363 Intérêts minoritaires négatifs

Dans le cas où les pertes revenant aux minoritaires, dans une filiale consolidée, sont supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale (les intérêts minoritaires sont alors négatifs), l'excédent des pertes sur intérêts minoritaires et les éventuelles pertes futures sont imputées aux intérêts majoritaires, sauf les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et ont la capacité financière de le faire.

3.7 Passif non courant

371 Dettes financières non courantes (part à plus d'un an)

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués à initialement à leur juste valeur puis au coût amorti. La fraction à moins d'un an des dettes financières est présentée en passif courant.

372 Provisions non courantes

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions passifs éventuels et actifs éventuels", des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources.

L'estimation du montant d'une provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doive supporter pour éteindre son obligation. En général ces provisions ne sont pas liées au cycle normal d'exploitation des entreprises (cf. paragraphe 422 provisions courantes).

Elles incluent pour l'essentiel :

- les provisions constituées dans le cadre des garanties biennales et décennales relatives aux marchés de travaux de construction, pour la quote-part de risques, non couverte par les assurances, restant à la charge des entreprises,
- Les provisions relatives aux redressements fiscaux notifiés, amendes.,
- Avantages au personnel.

373 Provisions non courantes : avantages au personnel

Les avantages du personnel identifiés au sein du Groupe font l'objet de deux types de provisions :

- Les provisions créées au titre des indemnités de fin de carrière, à percevoir par les salariés le jour de leur départ en retraite. Le calcul de la provision est établi selon la "méthode rétrospective en droits projetés à la date prévisionnelle de départ en retraite, avec salaire de fin de carrière". L'évaluation sur la base conventionnelle à chaque métier tient compte :
 - Du statut, de l'âge et de l'ancienneté acquise par les différentes catégories de personnel,
 - Du taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par métier, tranches d'âge et catégories,
 - Des salaires et appointements moyens,
 - D'un taux de revalorisation du salaire de fin de carrière indexé sur le taux d'inflation,
 - D'un taux d'actualisation de l'engagement de fin de carrière, projeté à la date de départ en retraite. Le taux d'actualisation est le taux IBOXX à la date d'établissement des comptes, net d'inflation,
 - D'un calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de survie.
- Les provisions pour médailles du travail, dont les modalités de calcul sont similaires à celle de la provision IFC.

Avantages du personnel - Ecart actuariels sur régimes à prestations définies (IAS 19)

Le Groupe n'a pas opté pour l'imputation directement en capitaux propres des écarts actuariels prévue par l'amendement à l'IAS 19. Les écarts actuariels sont comptabilisés directement en charges.

3.8 Passif courant

381 Avances et acomptes reçus sur commandes

Ils comprennent les avances et acomptes reçus des clients au démarrage des marchés travaux.

382 Provisions courantes

Les provisions courantes correspondent aux provisions directement liées au cycle d'exploitation propre à chaque métier, quelque soit leur échéance estimée. Elles comprennent également la part à moins d'un an des provisions non directement liées au cycle d'exploitation.

Les provisions pour pertes à terminaison concernent essentiellement les provisions constituées dans le cas où une prévision à fin d'affaires, établie en fonction de l'estimation la plus probable des résultats prévisionnels, fait ressortir un résultat déficitaire.

Les provisions pour litiges liées à l'activité concernent pour l'essentiel les litiges avec des clients, sous-traitants ou fournisseurs.

3.9 Résultat par action

Le résultat net par action est calculé par rapport au nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Les actions d'auto contrôle sont déduites du nombre d'actions. Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions serait, le cas échéant, ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise tels que les options de souscription et d'achat d'actions ainsi que les actions gratuites.

3.10 Autres informations

Nouvelle réglementation fiscale en France à compter du 1^{er} janvier 2010

La Loi de finances pour 2010, votée en décembre 2009, introduit une contribution économique territoriale (CET) en remplacement de la taxe professionnelle (TP). La CET a deux composantes : la contribution foncière des entreprises (CFE) et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). La CFE est assise sur la valeur locative des biens passibles de taxe foncière. La CVAE est égale à 1.5% de la valeur ajoutée. La CET est également plafonnée à 3% de la valeur ajoutée.

Le Groupe a conclu à ce stade que ce changement de modalités de calcul des impôts locaux français n'en modifiait pas la nature. Le Groupe considère donc qu'il n'y a pas lieu d'appliquer à la CVAE comme à la CFE un traitement comptable différent de celui de la TP et seront donc classées en charges opérationnelles.

Comparabilité des états financiers (en normes IFRS)

Indépendamment des nouvelles normes IFRS applicables en 2009, les principes comptables et les règles d'évaluation appliqués au 31 Décembre 2008 en normes IFRS, sont ceux appliqués au 31 Décembre 2009. Ils ne font donc pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre des rubriques du bilan, du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie.

Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan font l'objet d'un reporting mis en œuvre à chaque clôture semestrielle et annuelle. La synthèse de ces engagements est présentée au paragraphe 4.9.

Tableau des flux de trésorerie

Il est présenté selon IAS 7 et la recommandation CNC 2004-R-02. La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau des flux, est définie comme étant le solde net des rubriques du bilan ci-après :

- Trésorerie et équivalents de trésorerie,
- Découverts bancaires.

3.11 Informations relatives à la gestion des risques financiers

Exposition au risque de change

Le Groupe n'est pas exposé au risque de change sur les opérations commerciales courantes. Le Groupe est néanmoins soumis à la fluctuation de la monnaie locale roumaine vis-à-vis de l'Euro qui pénalise le financement Euro de sa filiale roumaine.

Par ailleurs, les actifs en Amérique du Nord et en Roumanie représentent environ 10 % du total de l'actif consolidé.

Exposition au risque de taux

Le résultat financier du Groupe n'est pas sensible à la variation des taux d'intérêt.

Certaines dettes à long terme sont soumises à des taux d'intérêt variables. Les dettes financières figurant au bilan sont toutefois largement inférieures à la trésorerie disponible placée.

Le compte de résultat du Groupe ne serait pas affecté par une fluctuation des taux d'intérêts européens

Exposition au risque de crédit et de contrepartie

Le groupe est exposé au risque de crédit en cas de défaillance de ses clients. Il est exposé au risque de contrepartie dans le cadre de ses placements au sens large. Les placements de trésorerie sont effectués par le Groupe principalement auprès de cinq groupes bancaires. La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale au risque de crédit et de contrepartie. Les analyses chiffrées relatives à ce risque sont exposées en notes 4122, 4123 et 4124.

Exposition au risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. Les échéances des dettes figurent en note 423.

IV - EXPLICATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT 2009

4.1 BILAN ACTIF

411 Actifs non courants

4111. Variation des immobilisations brutes

	Eléments Incorporels	Eléments Corporels	Eléments Financiers	TOTAL	dt Cb- LocFi
- Valeurs brutes à l'ouverture	458	38 537	436	39 431	2 041
- Acquisitions et augmentations	41	1 729	91	1 861	113
- Cessions, diminutions et transferts	(16)	(1 622)	(63)	(1701)	(790)
- Incidence de la variation du périmètre	-	2	-	2	-
- Incidence de la variation de change	-	(192) ⁽¹⁾	-	(192)	-
Valeurs brutes à la clôture	484	38 454	464	39 401	1 338

(1) Sur actifs aux Etats-Unis suite à dépréciation du dollar vis-à-vis de l'Euro en 2009

4112. Variation des amortissements et des provisions

	Eléments Incorporels	Eléments Corporels	Eléments Financiers	TOTAL	dt Cb- LocFi
- Amortissements et provisions à l'ouverture	273	18 977	23	19 273	741
- Dotations (nettes de reprises) de l'exercice	61	2 861	(5)	2 917	266
- Diminutions de l'exercice et transferts	(15)	(862)	-	(877)	(444)
- Incidence de la variation du périmètre	-	2	-	2	-
- Incidence de la variation de change	-	(104) ⁽¹⁾	-	(104)	-
Montant des Amortissements et Provisions	319	20 874	18	21 211	563

(1) aux Etats-Unis

4113. Synthèse des valeurs nettes comptables

	Eléments Incorporels	Eléments Corporels	Eléments Financiers	TOTAL	dt Cb- LocFi
Valeurs brutes à la clôture	484	38 454	464	39 401	1 338
Montant des Amortissements et Provisions	(319)	(20 874)	(18)	(21 211)	(563)
Valeur nette comptable à la clôture	165	17 580	446	18 190	775

4114. Immeubles de placements

	31/12/2008	Variation	Variation Change (1)	31/12/2009
Valeurs brutes	6 231	66	(206)	6 091
Montant des Amortissements	(3 078)	(172)	96	(3 154)
Valeur nette comptable à la clôture	3 153	(106)	(110)	2 937

(1) aux Etats-Unis

Le Groupe présente ses immeubles de placements au bilan pour leur valeur nette comptable historique.

Les immeubles de placements sont localisés en France et également aux Etats-Unis.

La juste valeur estimée sur ces mêmes biens s'élève au 31 Décembre 2009 à **6 032 K€** (bases expertises 2006 actualisées en France et Février 2007 pour les Etats-Unis intégrant une décote actualisée suite à la crise immobilière), contre **6 390 K€** au 31 Décembre 2008.

Les immeubles de placement ont généré pour **737 K€** de revenus consolidés en 2009 contre **700 K€** au 31 Décembre 2008.

4115. Goodwill : Evolution et Répartition de la valeur nette

	Brut 31/12/2008	Variation	Brut 31/12/2009	Cumul Dépréc. 31/12/2009	Net 31/12/2009
Ecart d'acquisition	1 303	-	1 303	464	839
Total	1 303	-	1 303	464	839

4116. Titres mis en équivalence

La mise en équivalence des titres de **TETIS** s'élève à **297 K€** au 31 Décembre 2009, contre **305 K€** au 31 Décembre 2008. Le pourcentage de participation est toujours de 48,98 %. Au 31 Décembre 2009, le total des actifs s'élève à **941 K€** net. Le total des passifs hors capitaux propres s'élève à **334 K€**. Le chiffre d'affaires annuel de la société s'élève à **1 660 K€** contre **2 648 K€** en 2008, le résultat net à **1 K€** contre **170 K€** en 2008 et la quote-part de résultat en consolidation est de **0,4 K€** contre **83 K€** en 2008.

4117. Autres actifs financiers non courants

	Brut	Provision	Net 31/12/2009	Net 31/12/2008
- Titres de participation entités non consolidées	11	(7)	4	4
- Autres titres immobilisés	10	(8)	2	11
- Prêts	289	-	289	245
- Dépôts, cautionnements et créances immobilisées	153	(2)	151	153
Total	463	(17)	446	413

4118. Autres actifs de gestion de trésorerie non courants

Ils correspondent à des supports de placements de trésorerie dont la liquidité est supérieure à 1 an.

	Net 31/12/2009	Net 31/12/2008
- Valeurs mobilières de placements (OPCVM)	280	221
- Titres de créances négociables et Certificats de dépôt	29 768	-
- Contrats de capitalisation	2 135	4 251
- Obligations Région Pays de la Loire 4% - 10/2015	1 980	-
Total	34 163	4 312

412 – Actif courant

4121. Stocks et en cours

	31/12/2009	31/12/2008	Variation
- Matières et autres approvisionnements	466	1 130	(664)
- En cours de production	6 398	18 115	(11 717)
- Produits intermédiaires et finis	9 658	591	9 067
Total	16 522	19 836	(3 314)
Dépréciation	(3 559)	(506)	(3 053)
Valeurs Nettes	12 963	19 330	(6 367)

La variation nette 2009 est de **(6 367) K€** et se décompose ainsi :

- Variation stock :	(2 983) K€
- Variation de la provision pour dépréciation :	(3 066) K€
- Incidence de variation de change :	(318) K€

4122. Créances clients

	31/12/2009	31/12/2008
- Créances clients	41 752	50 007
- Provisions sur créances clients	(1 025)	(1 003)
Créances clients nettes	40 727	49 004

Les créances clients en retard de paiement à la clôture sont de **15 546 K€** dont **4 982 K€** à plus d'un mois contre respectivement **14 496 K€** et **8 580 K€** au 31 Décembre 2008.

Les provisions sur créances clients pour **1 025 K€ HT** sont à rattacher aux retards de clients de plus d'un mois.

L'exposition maximale au risque de crédit est de **40 727 K€** au 31 Décembre 2009, contre **49 004 K€** au 31 Décembre 2008.

4123. Avances, actif d'impôt, autres créances et comptes régulation

	Brut	Dépréciation 31/12/2009	Net	Brut	Dépréciation 31/12/2008	Net
- Avances et acomptes	274	-	274	158	-	158
- Autres créances opérationnelles	10 624	(280)	10 344	9 453	(255)	9 198
- Actifs d'impôts courants (créances IS)	878	-	878	831	-	831
- Paiement d'avance	151	-	151	858	-	858
Total	11 927	(280)	11 647	11 300	(255)	11 045

L'exposition maximale au risque de crédit est de **11 647 K€** au 31 Décembre 2009, contre **11 045 K€** au 31 décembre 2008.

4124. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les excédents de trésorerie sont gérés avec un objectif de rentabilité voisin de celui du marché monétaire. Les supports d'investissements sont principalement des OPCVM monétaires Euro, des titres de créances négociables (certificats de dépôts notamment) et contrats de capitalisation à échéance inférieur à 1 an. Ils sont évalués à leur juste valeur pour la catégorie des OPCVM, les titres de créances négociables et certificats de dépôts étant valorisés à la clôture pour le montant en capital y compris intérêts courus.

a) La trésorerie présentée dans le tableau du flux de trésorerie comprend les éléments suivants :

	Net 31/12/2009	Net 31/12/2008
- Disponibilités	9 163	10 187
- Valeurs mobilières de placements (OPCVM)	31 887	17 357
- Titres de créances négociables et Certificats de dépôts	286	19 493
- Contrat de capitalisation	-	-
Sous Total trésorerie et équivalents de trésorerie	41 336	47 037
- Découverts bancaires	(4 839)	(3 463)
Sous total trésorerie passive	(4 839)	(3 463)
Trésorerie Nette	36 497	43 574

b) Actifs financiers de gestion de trésorerie courants

	Net 31/12/2009	Net 31/12/2008
- Valeurs mobilières de placements (OPCVM)	898	2 148
- Titres de créances négociables et Certificats de dépôts	16	1 026
- Contrat de capitalisation (échéance < 1 an)	5 447	1 882
- Obligations Région Pays de la Loire 4% - 10/2015	17	-
Total	6 378	5 056

c) Synthèse trésorerie nette et actifs de gestion de trésorerie

	Net 31/12/2009	Net 31/12/2008
Actifs financiers de gestion de trésorerie non courants	34 163	4 312
Actifs financiers de gestion de trésorerie courants	6 378	5 056
Trésorerie nette	36 497	43 574
Total	77 038	52 942

4125. Informations relatives aux contrats de constructions

	31/12/2009	31/12/2008
- Clients – Factures à établir HT	6 142	4 333
- Travaux facturés d'avance HT	(5 404)	(9 000)
- Avances reçues	(6 696)	(6 032)

4.2 PASSIF DU BILAN

421 Capitaux Propres

Politique de gestion du capital

Le capital social au 31 décembre 2009 est composé de 1 200 000 actions ordinaires d'un nominal de **20 Euros**. Il n'existe pas de titres comportant des prérogatives particulières.

Evolution du nombre d'actions composant le capital

	31/12/2009	31/12/2008
Nombre d'actions composant le capital en début d'exercice	1 200 000	300 000
Nombre d'actions créées au cours de l'exercice :		
- par division du nominal du titre	-	-
- par augmentation de capital	-	900 000
- par levée d'options de souscription d'actions	-	-
Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice :		
- par réduction de capital social	-	-
Nombre d'actions composant le capital en fin d'exercice	1 200 000	1 200 000

Evolution du capital social

	31/12/2009	31/12/2008
Capital social en début d'exercice	24 000	6 000
Augmentation de capital	-	18 000
Réduction de capital	-	-
Capital social en fin d'exercice	24 000	24 000

Actions propres

	31/12/2009	31/12/2008
Nombre d'actions en début d'exercice	38 081	2 571
Achat d'actions	1 398	27 527
Annulation d'actions	-	-
Attribution d'actions gratuites ⁽¹⁾	-	7 983
Nombre d'actions en fin d'exercice	39 479	38 081
En % du capital	3,29 %	3,17 %

(1) Sur l'exercice 2008, actions attribuées gratuitement dans le cadre de l'augmentation du capital (attribution de 3 actions nouvelles pour 1 ancienne)

Au cours de la période 2009, la CIFE a racheté 1 398 de ses propres actions pour un montant de **56 K€** soit un prix moyen unitaire de **40,02 Euros**

422 Etat des provisions courantes et non courantes

Provisions non courantes

	31/12/2008	Dotations	Reprises	Autres Mvts	31/12/2009
- Avantages au personnel	513	375	-	-	888

Hypothèses retenues	31/12/2009	31/12/2008
- Taux rendement	5,09 %	6,28 %
- Taux inflation	0,80 %	1,00 %
- Taux actualisation	4,26 %	5,23 %

Provisions courantes

	31/12/2008	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres Mvts	31/12/2009
- Chantiers et travaux	2 020	2 122	978	256	-	2 908
- Activité immobilière	1 444	-	630	43	(52)	719
- Risques et litiges	607	309	148	322	-	446
- Charges diverses	345	6	272	-	-	79
Total	4 416	2 437	2 028	621	(52)	4 152

423 Etat des dettes financières courantes et non courantes

	Dettes financières Courantes 31/12/2009 ⁽¹⁾	Dettes financières non courantes		Total Dettes financières Non courantes 31/12/2009 ^(b)	Total 31/12/2009 (a) + (b)	Total 31/12/2008
		+ 1/- 5 ans	+ 5 ans			
- Emprunts bancaires	6 319	765	852	1 617	7 936 ⁽¹⁾	2 246
- Emprunts sur location financement	156	144	-	144	300	448
- Emprunts et dettes financières diverses	-	-	61	61	61	58
- Concours bancaires créditeurs	4 839	-	-	-	4 839	3 463
Total emprunts portant intérêts	11 314	909	913	1 822	13 136	6 215
Rappel au 31/12/2008	4 009	1 118	1 088	2 206	6 215	-

(1) Dont endettement à taux variable : **6 133 K€** au 31 Décembre 2009 et **123 K€** en 2008.

(1) Dont **6 024 K€** correspondant à une ligne de financement ouverte par la maison mère SA CIFE.

L'ensemble des dettes financières correspond à des passifs évalués au coût amorti.

424 Variation de l'endettement net

	31/12/2009	31/12/2008	Variation
- Actifs de gestion de trésorerie	(40 541)	(9 368)	(31 173)
- Trésorerie et équivalent trésorerie	(41 336)	(47 037)	5 701
- Concours bancaires courants	4 839	3 463	1 376
Trésorerie nette et actifs de gestion de trésorerie	(77 038)	(52 942)	(24 096)
- Dettes financières long terme	1 822	2 206	(384)
- Dettes financières court terme	6 474	546	5 928
Endettement net (ACTIF)	(68 742)	(50 190)	18 552

4.3 IMPOTS DIFFERES

Actif d'impôt non courant	31/12/2009	31/12/2008	Variation
- Impôts différés actif	187	113	74
Passif d'impôt non courant			
- Impôts différés passif	2 097	1 381	716
Total	(1 910)	(1 268)	(642)

	31/12/2009	31/12/2008
- Variation imposition différée	647	346
- Incidence de variation de change	(5)	(13)
- Incidence de variation de périmètre	-	-
Ventilation de la variation	642	333

Ventilation des impôts différés :

	31/12/2009	31/12/2008
- Décalages fiscaux	791	387
- Indemnités de fin de carrière	271	151
- Location financement	(332)	(389)
- Retraitements provisions réglementées	(857)	(800)
- Retraitements provisions	(1 439)	(399)
- Retraitements IAS 11 (avancement)	(255)	(123)
- Autres retraitements	(89)	(95)
Total	(1 910)	(1 268)

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés du fait de leur récupération non probable sont évalués à **710 K€** au 31 Décembre 2009 contre **428 K€** au 31 Décembre 2008.

4.4 COMPTE DE RESULTAT

441 Analyse des produits des activités ordinaires

	31/12/2009	%	31/12/2008	%
Analyse par activité				
- BTP	165 475	94	172 474	92
- Activités immobilières	13 742	6	14 653	8
Total Chiffre d'Affaires	179 217	100	187 127	100
Variation (N - 1)	- 4,22 %		+ 4,32 %	
Analyse par zone géographique				
- France Métropole	135 759	76	139 507	75
- France DOM	43 864	24	44 992	24
- Reste du monde	(406)	NS	2 628	1
Total Chiffre d'Affaires	179 217	100	187 127	100
Autres produits de l'activité	450		363	
Total Produits des activités ordinaires	179 667		187 490	
Variation N - 1	- 4,17 %		+ 4,28 %	

442 Autres Eléments du Résultat opérationnel

	31/12/2009	31/12/2008
Autres produits et charges d'exploitation		
- Résultats sur cessions d'immobilisations	3 895 ⁽¹⁾	(249)
- Autres produits et charges	(660)	(325)
Total	4 555	(574)
Autres produits et charges opérationnels	-	-

(1) Dont **3 487 K€** lié à la cession filiale **ETPC**.

443 Coût de l'endettement financier net

	31/12/2009	31/12/2008
- Charges d'intérêts sur dettes financières	(227)	(462)
- Charges d'intérêts sur location financement	(13)	(16)
- Revenus issus des placements de trésorerie ⁽¹⁾	1 236	1 751
Total	996	1 273

(1) Hors reprise nette de dotations aux provisions pour **+221 K€** en 2009 et provision pour **- 443 K€** en 2008.

444 Autres produits et charges financiers

	31/12/2009	31/12/2008
- Dotations financières nettes ⁽¹⁾	225	(35) ⁽¹⁾
- Résultat sur écarts de changes nets	(608)	(1 057)
- Intérêts nets hors endettement	210	535
Total	(173)	(557)

(1) Y compris reprise nette de dotations aux provisions pour **+ 221 K€** en 2009 et provision pour **- 443 K€** en 2008.

445 Impôt sur les bénéfices

	31/12/2009	31/12/2008
- Impôt exigible	4 613	4 486
- Impositions différées	647	346
Total	5 260	4 832

Une intégration fiscale intervient entre **CIFE** et **SARL IMMOBILIERE SANITAT** (non significative).

Une intégration fiscale intervient également entre les entités réunionnaises (**PICO**, **SEMAT** et **ETPO Réunion**)

446 Taux d'impôt effectif

L'écart entre le niveau d'impôt résultant de l'application du taux d'imposition de droit commun en vigueur en France et le montant d'impôt effectivement constaté dans l'exercice s'analyse de la façon suivante :

	31/12/2009	31/12/2008
- Résultat consolidé de l'ensemble (1)	10 803	8 761
- Impôts sur les bénéfices	5 260	4 832
- Résultat avant impôt	16 063	13 593
- Impôt théorique au taux d'IS de la société mère 33,33 %	5 354	4 531
- Effet différences permanentes	(1 014)	186
- Effet différences de taux avec les filiales étrangères et DOM	158	(257)
- Effet des pertes fiscales	710	427
- Effet des autres impôts et crédit d'impôts	52	(55)
- Autres effets	-	-
- Impôt réel	5 260	4 832
- Taux d'impôt effectif	32,74 %	35,54 %

(1) hors quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence

4.5 RESULTAT PAR ACTION

	31/12/2009	31/12/2008
- Résultat net (part du Groupe en K€)	9 692	8 077
- Nombre d'actions	1 200 000	1 200 000
- Nombre d'actions sous déduction auto-contrôle	1 160 529	1 161 919
- Résultat net par action (en €)	8,08	6,73
- Résultat net par action hors auto contrôle (en €)	8,35	6,95

Il n'existe pas d'éléments à caractère dilutif. Le résultat dilué est équivalent au résultat net par action.

4.6 INFORMATIONS SECTORIELLES

Métiers	31/12/2009			31/12/2008		
	BTP	Activité Immobilière	Total	BTP	Activité Immobilière	Total
- Chiffre d'affaires	165 472	13 742	179 217	172 474	14 653	187 127
- Résultat opérationnel	17 913	(2 673)	15 240	13 373	(496)	12 877
- Ct endettement financier net	989	7	996	1 471	(198)	1 273
- Impôts	(5 169)	(91)	(5 260)	- 4 973	141	- 4 832
- Résultat net (Part du Groupe)	13 858	(4 166)	9 692	10 519	(2 442)	8 077
- Immobilisations Nettes	16 593	2 734	19 327	18 365	2 936	21 301
- Investissements	1 814	48	1 862	4 285	80	4 365
- Trésorerie nette ⁽¹⁾	74 847	2 191	77 038	51 077	1 865	52 942
- Capitaux propres	78 850	(4 276)	74 574	66 244	10	66 254
- Dettes (hors provisions)	56 879	28 137	85 016	50 453	34 183	84 636

Zone Géographique	31/12/2009				31/12/2008			
	FRA	DOM	Monde	Total	FRA	DOM	Monde	Total
- Chiffre d'affaires	135 759	43 864	(406)	179 217	139 507	44 992	2 628	187 127
- Ct endettement financier net	891	77	28	996	1 008	419	(154)	1 273
- Immobilisations nettes	13 450	3 439	2 438	19 327	14 801	3 823	2 677	21 301
- Investissements	1 501	313	48	1 862	3 615	671	79	4 365
- Trésorerie nette ⁽¹⁾	68 187	6 133	2 718	77 038	37 435	12 642	2 865	52 942
- Capitaux propres	73 035	5 990	(4 451)	74 574	58 884	7 162	208	66 254
- Dettes (hors provisions)	53 512	14 916	16 588	85 016	49 899	19 519	15 218	84 636

(1) Y compris actifs financiers de gestion de trésorerie

4.7 INFORMATIONS SOCIALES

471 Effectifs

	31/12/2009	31/12/2008
- Cadres	118	121
- Employés, Agents de maîtrise	122	118
- Compagnons	389	401
- Total	629	640

472 DIF (Droit individuel à la formation)

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce DIF sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision.

Au 31 Décembre 2009, le solde d'heures acquises au titre du DIF et non utilisées par l'ensemble des collaborateurs du Groupe s'élève à **49 412 heures** contre **41 518 heures** au 31 décembre 2008.

Ces heures sont valorisées à environ **738 K€** brut.

473 Intérimaires

Le volume d'heures liées à la population en intérim s'élève à **278 000 heures** sur l'exercice 2009 contre **322 000 heures** au 31 Décembre 2008.

Le volume d'heures 2009 est valorisé à environ **6,7 M€** contre **7,2 M€** en 2008.

4.8 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions avec les parties liées concernent notamment la rémunération et les avantages assimilés accordés aux membres des organes d'administration et de la direction.

481 Rémunérations versées aux membres du Conseil d'Administration

Au titre de 2009, le montant des rémunérations brutes et jetons de présence versés aux membres du conseil d'administration de **CIFE**, s'élève à **723 K€** dont **185 K€** versés par la société mère et **538 K€** par les autres sociétés consolidées. Ces rémunérations se composent exclusivement pour **708 K€** de salaire brut et **15 K€** de jetons de présence.

Il n'existe aucune charge relative à des avantages postérieurs à l'emploi

482 Autres parties liées

Le Groupe **CIFE** a comptabilisé sur l'exercice 2009 une charge de **24 K€** au titre de prestations de direction générale rendues par la **SAS ALFRED DE MUSSET**.

4.9 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les cautions sur marchés données par les établissements bancaires s'élevaient au 31 Décembre 2009 à **27 058 K€** (70 % de l'encours étant par les filiales France métropole) contre **32 098 K€** au 31 Décembre 2008.

4.10 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

4101 Affectation du résultat 2009

Le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés au 31 Décembre 2009, le 6 Avril 2010. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Le Conseil proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire un dividende de **1,25 Euros** par action au titre de cet exercice.

CIFE

Société Anonyme au Capital de 24 000 000 €uros
Siège social : 59, rue La Boétie – 75008 PARIS
R.C. PARIS B 855 800 413

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société SA Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises (CIFE), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Principes comptables

Les notes aux états financiers exposent les méthodes comptables relatives au mode de comptabilisation et de présentation :

- des actifs financiers de gestion de trésorerie (notes 335, 354, 4118 et 4124) ;
- de la trésorerie et équivalents de trésorerie (notes 355 et 4124).

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes aux états financiers et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions courantes notamment sur les chantiers et travaux et sur l'activité immobilière, tel que cela est décrit en notes 382 et 422 de l'annexe aux comptes consolidés. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions courantes s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par le Groupe pour identifier et évaluer les risques, sur des échanges avec la direction du Groupe sur les modalités d'estimation de ces provisions, ainsi que sur l'examen de la situation au 31 Décembre 2009.

Nous avons par ailleurs vérifié que les notes aux états financiers donnent une information appropriée relative à ces provisions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les Commissaires aux comptes

Nantes, le 28 Avril 2010

Orvault, le 28 Avril 2010

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

RSM SECOVEC

Béatrice JESTIN
Associée

Gilles LECLAIR
Associé

CIFE
Comptes sociaux

I - Bilan au 31 décembre 2009

ACTIF (en Milliers d'euros)	NOTES	2009			2 008
		Brut	Amortissements	Net	Net
Autres immobilisations incorporelles		10	8	2	4
Immobilisations incorporelles	1 - 2	10	8	2	4
Terrains					90
Constructions		1 664	892	772	838
Autres immobilisations corporelles		46	27	19	21
Immobilisations corporelles	1 - 2	1 710	919	791	949
Participations	1a	10 043	413	9 630	9 721
Créances rattachées à des participations	1b	14 384	4 430	9 954	13 483
Autres titres immobilisés - Titres en Auto contrôle	1c	1 862		1 862	1 547
Autres titres immobilisés - Obligations	1d	2 017	20	1 997	
Autres Immobilisations financières		168		168	168
Immobilisations financières	1 - 2	28 474	4 863	23 611	24 919
Actif immobilisé	1 - 2	30 194	5 790	24 404	25 872
Créances clients et comptes rattachés		70		70	198
Autres créances		704	36	668	1 106
Valeurs mobilières de placement et créances assimilées	3a	17 600	203	17 397	26 644
Disponibilités et Comptes à terme	3a	31 121		31 121	1 227
Charges constatées d'avance		3		3	3
Actif circulant	3	49 498	239	49 259	29 178
Ecarts conversion Actif	4				
Total général		79 692	6 029	73 663	55 050

PASSIF (en Milliers d'euros)	NOTES	2009	2 008
		Net	Net
Capital (intégralement versé)		24 000	24 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		858	858
Ecarts de réévaluation		2	2
Réserve légale		1 153	707
Réserves réglementées			
Autres réserves		19 000	12 000
Report à nouveau		3 678	3 541
Résultat de l'exercice		10 928	8 919
Amortissements dérogatoires	6	139	138
Capitaux propres	5	59 758	50 165
Provisions pour risques			73
Provisions pour charges		1	32
Provisions	7	1	105
Emprunt et dettes financières divers		6 089	59
Emprunts et dettes financières	8	6 089	59
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		75	64
Dettes fiscales et sociales		190	255
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		7 550	4 400
Produits constatés d'avance			2
Dettes	9	13 904	4 780
Ecarts de conversion Passif	4		
Total général		73 663	55 050

CIFE
Comptes sociaux

II - Compte de résultat

En Milliers d'euros	NOTES	2009	2 008
Chiffres d'affaires	10a	1 225	1 315
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges ⁽¹⁾		82	10
Autres produits			
Produits d'exploitation		1 307	1 325
Autres achats et charges externes		407	443
Impôts, taxes et versements assimilés		60	58
Salaires et traitements		218	251
Charges sociales		57	64
Dotations aux amortissements et aux provisions		105	104
Autres charges		7	14
Total Charges d'exploitation		854	934
Résultat d'exploitation	10	453	391
Produits financiers de participations		9 020	8 857
Produits financiers de créances de l'actif immobilisé		645	667
Autres intérêts et produits assimilés			12
Produits nets sur cession et placements de produits de trésorerie		1 090	959
Différences positives de change			67
Reprises sur provisions et transferts de charges		539	401
Total Produits financiers		11 294	10 963
Charges financières sur participations SCI		87	3
Autres Intérêts et charges assimilées		211	44
Différences négatives de change		42	230
Charges nettes sur cession et placements de produits de trésorerie		111	16
Dotations aux amortissements et aux provisions		4 047	1 499
Total Charges financières		4 498	1 792
Résultat financier	11	6 796	9 171
Résultat courant (avant impôts)		7 249	9 562
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital		3 985	8
Reprises sur provisions et amortissements			
Total Produits exceptionnels		3 985	8
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		157	1
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		122	180
Dotations aux amortissements et aux provisions		1	8
Total Charges exceptionnelles		280	189
Résultat exceptionnel	12	3 705	-181
Impôts sur les bénéfices	13	26	462
Résultat Net		10 928	8 919

(1) dont transferts de charges : 10 KE en 2009 et 10 KE en 2008

CIFE

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

(Les indications chiffrées sont exprimées en milliers d'€uros)

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice annuel 2009 dont le total est de **73 663 K€** et au compte de résultat dégageant un bénéfice net de **10 928 K€**

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er Janvier au 31 Décembre 2009

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06 Avril 2010 par le Conseil d'Administration.

La société **CIFE** établit des comptes consolidés aux normes IFRS.

I – FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La **SA CIFE** a cédé sa participation dans la filiale **ETPC** générant un résultat brut sur cession de **3 703 KE**.

II – PRINCIPES & METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis suivant les principes résultant du Plan Comptable Général adopté par le comité de la Réglementation Comptable le 29 avril 1999 et du règlement CRC 2002-10 et 2004-06.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles

A l'exception des biens ayant fait l'objet d'une réévaluation légale, les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement.

- Constructions et bâtiments industriels	Entre 10 et 40 ans selon méthodologie composants suivante :
• Gros œuvre :	40ans
• Equipements techniques :	20 ans
• Aménagements intérieurs :	10 ans
- Matériel de transport	Entre 5 et 8 ans
- Matériel de bureau, informatique	Entre 3 et 10 ans

La valeur amortissable d'un actif est considérée égale à sa valeur brute.

Sur le plan fiscal, les rythmes et modes d'amortissements antérieurement retenus ont été maintenus. L'écart entre la dotation comptable et la dotation fiscale constitue un amortissement dérogatoire comptabilisé en résultat exceptionnel et entraîne une variation du compte "Provisions réglementées" correspondant (cf. § 6).

Immobilisations financières

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur valeur brute, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition ou à leur valeur réévaluée au 31 décembre 1976. Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée à hauteur de la différence.

La valeur d'inventaire des titres de participation est appréciée en fonction de la quote-part des capitaux propres éventuellement corrigés pour tenir compte de leurs perspectives de plus-values ou de moins-values d'actifs, de développement et de rentabilité.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances qui présentent des difficultés de recouvrement font l'objet d'une dépréciation.

Créances et dettes en monnaies étrangères

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en €uros sur la base du dernier cours de change. Les différences latentes de conversion sont inscrites dans les comptes transitoires « différences de conversion actif-passif ». Les pertes latentes de conversion font l'objet d'une provision pour risques.

Valeurs mobilières de placement et créances assimilées

Les supports d'investissements sont principalement des OPCVM ainsi que des titres de créances négociables (certificats de dépôt notamment).

Des dépréciations sont constituées lorsque leur valeur vénale est inférieure, à la date de clôture, à leur coût d'entrée en portefeuille.

Disponibilités et comptes à terme

Ce poste comprend les disponibilités bancaires ainsi que les comptes à terme débloqués.

Provisions pour risques et charges

Elles sont constituées dès lors qu'il existe un risque probable de sortie de ressources sans contreparties attendues. Elles sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date.

III – NOTES ANNEXES AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

1 – Etat des Immobilisations

Immobilisations	01/01/2009	Augmentation	Diminution	31/12/2009
Incorporelles	10	-	-	10
Corporelles	1 802	-	92	1 710
Financières				
* Titres de Participation	10 073	1	31	10 043
* Créances sur Participation	13 955	614	185	14 384
* Titres en auto contrôle	1 806	56	-	1 862
* Obligations Région Pays de Loire	-	2 017	-	2 017
* Autres immobilisations financières	168			168
TOTAL	27 814	2 688	308	30 194

1a - Mouvements significatifs sur les titres de participation :

- Sortie des titres **ETPC** pour **24 K€**
- Sortie de titres **ETPO Guadeloupe** pour **6 K€**, correspondant à 2,5% du capital.

1b - Etat des créances sur participations

Filiales	01/01/2009	Augmentation	Diminution	31/12/2009	- 1 An	+ 1/- 5 Ans	+ 5 Ans
Océanic Promotion	3 630	-	-	3 630	1 500	2 130	-
Négri	253	-	120	133	133	-	-
Jules Verne Immobiliare	8 935	-	-	8 935	-	8 935	-
Nutribio	600	-	-	600	600	-	-
Intérêts courus	537	614	65	1 086	40	1 046	-
TOTAL	13 955	614	185	14 384	2 273	12 111	-

(1) Monnaie d'origine : USD

1c – Actions Propres

	01/01/2009	Augmentation	Diminution	31/12/2009
Nombre d'actions détenues	38 081	1 398	-	39 479
En % du capital	3,17 %	0,12 %	-	3,29 %
Prix de revient unitaire en €uros	47,43	-	- 0,26	47,17
Cours de clôture en €uros	40,63	8,87	-	49,50
Valeur brute au bilan	1 806	56	-	1 862
Provision pour dépréciation	(259)	259	-	(-)
Valeur nette au bilan	1 547	315	-	1 862

1d – Obligations

	01/01/2009	Augmentation	Diminution	31/12/2009
Obligations Région Pays de la Loire	-	2 000	-	2 000
Intérêts courus	-	17	-	17
Valeur brute au bilan	-	2 017	-	2 017
Provision pour dépréciation	-	(20)	-	(20)
Valeur nette au bilan	-	1 997	-	1 997

Coupon : 4% - Echéance 16/10/2015

2 – Etat des Amortissements et Provisions sur Immobilisations

Immobilisations	01/01/2009	Augmentation	Diminution	31/12/2009
Incorporelles	6	2		8
Corporelles	853	68	2	919
Financières	1 083	4 045 ⁽²⁾	265 ⁽³⁾	4 863
TOTAL	1 942	4 115⁽¹⁾	267	5 790

(1) Dont amortissements linéaires : **68 K€**

(2) Dont provision sur titres et créances sur participations **4 045 K€**

(3) Dont reprise provision sur titres et créance sur participations **6 K€**, reprise sur provision sur titres en auto-contrôle **259 K€**

3 – Etat des Créances de l'Actif circulant

Désignation	31/12/2008	31/12/2009	- 1 An	Entreprises	Produits
				Liées	A Recevoir
Créances clients	198	70	70	70	52
Autres Créances	677	477	477	-	-
Groupe et Associés	429	227	227	227	-
Charges constatées d'avance	3	3	3	-	-
TOTAL	1 307	777	777	297	52

Une dépréciation de compte-courant a été constatée au 31 Décembre 2009 pour **36 K€**

3a – Etat de la Trésorerie

	31/12/2009 Brut	31/12/2009 Prov	31/12/2009 Net	31/12/2008 Net
Valeurs mobilières de placement et autres actifs de trésorerie	17 600	203	17 397	14 012
Titres de créances négociables (CDN)	-	-	-	12 632
Comptes à terme (CAT)	29 918	-	29 918	-
Disponibilités bancaires	1 203 ⁽¹⁾	-	1 203	1 227
TOTAL	48 721	203	48 518	27 871

(1) dont 1 188 K€ en monnaie USD.

Les excédents de trésorerie sont gérés avec un objectif de rentabilité voisin de celui du marché monétaire, néanmoins les comptes à terme bénéficient de taux bonifiés.

Une dépréciation du portefeuille de placements est constatée au 31 Décembre pour 203 K€ dépréciation liée à la dégradation des valeurs sur produits de gestion alternative et divers produits structurés, depuis l'exercice 2008.

Par ailleurs, le montant souscrit en obligations est classé en immobilisations financières pour 2 M€

4 – Ecart de Conversion

Néant

5 – Informations sur la variation des capitaux propres

Variation des Capitaux Propres	Capital Social ⁽¹⁾	Primes	Réserves	Résultat De L'Exercice	Total Capitaux Propres
Situation au 31 Décembre 2008	24 000	860	16 386	8 919	50 165
Mouvements 2009 :					
. Augmentation capital social	-	-	-	-	-
. Affectation résultat 2008	-	-	8 919	- 8 919	-
. Distribution dividende 2008	-	-	- 1 336	-	- 1 336
. Résultat de l'exercice 2009	-	-	-	10 928	10 928
. Amortissements dérogatoires (CRC 2002-10)	-	-	1	-	1
Situation au 31 Décembre 2009	24 000	860	23 970	10 928	59 758

(1) En fin d'exercice, le capital social est composé de 1 200 000 actions au nominal de 20 €uros chacune, entièrement libérées.

Toutes les actions sont de même rang et détiennent les mêmes droits, à l'exception toutefois des 39 479 actions propres. Ces actions sont privées du droit de vote et du droit au dividende. Le dividende 2008 pour 44 K€ auto distribué au titre des actions en propre a été reversé au compte de report à nouveau.

6 – Etat des provisions réglementées

Désignation	01/01/2009	Dotations	Reprises	31/12/2009
Amortissements dérogatoires (CRC 2002-10)	138	1	-	139
TOTAL	138	1	-	139

7 – Etat des provisions pour risques et charges

Désignation	01/01/2009	Dotations	Reprises utilisées	Reprises Non utilisées	31/12/2009
Provisions pour risques :					
. Risques d'exploitation	33	-	27	6	-
. Risques sur programmes immobiliers	40	-	-	40	-
Sous-Total	73	-	27	46	-
Provisions pour charges :					
. Pertes des SCI	32	1	32	-	1
. Charges immobilières	-	-	-	-	-
Sous-Total	32	1	32	46	1
TOTAL	105	1	59	46	1

8 – Etat d'endettement

Depuis le 01 Avril 2009, la société bénéficie d'une ligne de crédit de 6 M€ d'une durée de 36 mois. Cette ligne est assortie de différentes clauses d'exigibilité anticipée. A la clôture, aucune clause n'est de nature à entraîner un remboursement anticipé.

La ligne des dettes financières diverses correspond à des dépôts reçus en garantie dans le cadre des activités de location.

9 – Etat des dettes

Désignation	Echéancier					Entreprises Liées	Charges A Payer
	31/12/2008	31/12/2009	- 1 An	+ 1/ - 5 ANS	+ 5 Ans		
Emprunts auprès établissement de crédit	-	6 024	6 024	-	-	-	24
Dettes financières et diverses	59	65	-	-	65	40	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65	75	75	-	-	2	30
Dettes fiscales et sociales	254	190	190	-	-	-	113
Groupes et Associés	4 326	7 477	7 477	-	-	7 465	-
Autres dettes	76	73	73	-	-	-	73
TOTAL	4 780	13 904	13 839	-	65	7 507	240

10 – Résultat d'exploitation

10a - Chiffres d'affaires par activité

Activités	31/12/2009	31/12/2008
Locations immobilières et mobilières	365	345
Prestations de services et divers	860	970
TOTAL	1 215	1 315

11 – Résultat financier

	31/12/2009	Dont Entreprises Liées	31/12/2008
Dividendes des filiales et produits des SCI	9 020	9 020	8 857
Produits des prêts sur participation	645	645	667
Autres intérêts et produits assimilés	-	-	12
Produits nets sur cessions et placements de Pdts de trésorerie	1 090	-	959
Différence positive de change	-	-	67
Reprise de provision	539	298	401
Total des Produits	11 294	9 963	10 963
Pertes SCI	87	87	3
Charges d'intérêts des emprunts sur établissements de crédit	90	-	-
Charges d'intérêts comptes courants	121	120	44
Différence négative de change	42	-	230
Charges nettes sur cession et placement de Pdts de trésorerie	111	-	16
Dotations aux amortissements et provisions	4 047	4 027	1 499
Total des Charges	4 498	4 234	1 792
Résultat Financier	6 796	5 729	9 171

12 – Résultat exceptionnel

	31/12/2009	31/12/2008
Produits sur opérations de gestion	-	-
Cession d'immobilisations corporelles, incorporelles	240	-
Cession d'immobilisations financières	3 745	8
Total des Produits	3 985	8
Charges sur opération de gestion	1	1
Subvention équilibre accordées aux filiales	156	-
VNC d'immobilisations corporelles et incorporelles	90	-
VNC d'immobilisations financières	32	180
Dotations aux amortissements dérogatoires (CRC 2002-10)	1	8
Total des Charges	280	189
Résultat Exceptionnel	3 705	- 181
Dont Résultat sur cession d'immobilisations	3 863	- 173

13 – Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Base			Total	Impôt à 33,33 %
	Compte de Résultat	Réintégrations	Déductions		
Résultat courant	7 249	212	8 690	- 1229	- 409
Résultat exceptionnel	3 705	121	3 527	299	99
TOTAL	10 954	333	12 217	- 930	-310
			Contribution supplémentaire 3,3 %		-
			Complément IS 2008		26
			Montant total impôt sur les bénéfices		26

Un déficit fiscal reportable sur les prochains exercices est constaté en 2009 pour – 930 K€ générant une créance non comptabilisée de 310 K€

Une intégration fiscale intervient entre CIFE et SARL Immobilière Sanitat (non significatif).

14 – Situation latente

Décalages Temporaires	Base	Impôt Théorique 33,33 %
Bénéfices 2009 des SCI	- 145	- 48
Charges et provisions non déductibles	- 121	- 40
Déficit fiscal reportable	- 930	- 310
Plus-values OPCVM	-	-
Total Impôt situation fiscale latente	- 1 196	- 398

15 – Informations sociales

15a - Effectif réparti par catégorie

	31/12/2009	31/12/2008
ETAM	2 ⁽¹⁾	2 ⁽¹⁾
CADRES	2	2
Total	4	4

(1) dont 2 à temps partiel
dont 1 mis à disposition de l'entreprise

15b - Médailles du Travail, droit individuel à la formation (DIF), engagements de retraite

	31/12/2009	31/12/2008
Dettes actualisées		
Médaille du travail	0	0
Engagements de retraite	6	4
Total	6	4
Hypothèses retenues		
Taux rendement	5,09%	6,28%
Taux inflation	0,80%	1,00%
Taux actualisation	4,26%	5,23%

Ces éléments non significatifs ne font pas l'objet d'une provision au bilan.

Au 31 Décembre 2009, le volume d'heures acquis au titre du DIF par les collaborateurs de la société s'élève à 153 heures contre 126 heures en 2008.

15c - Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

	31/12/2009	31/12/2008
Rémunération brute versée aux membres du conseil d'administration	178	223
Jetons de présence	7	7
Total	185	230

16 – Plan d'options d'achat ou de souscriptions d'actions

	31/12/2009	31/12/2008
Nombre d'options restantes	-	-
Total	-	-

17 – Engagements financiers

17a - Dettes garanties par des sûretés réelles

Aucune des dettes inscrites au passif du bilan n'est garantie par des sûretés réelles.

17b - Engagements financiers

La société **CIFE** dispose d'une clause de retour à meilleure fortune sur les subventions d'équilibre versées à sa filiale **ETPO Martinique** pour un montant au 31 Décembre 2009 de **493 K€**, contre 453 K€ au 31 Décembre 2008.

La société **CIFE** dispose également d'une clause de retour à meilleure fortune sur les subventions d'équilibre versées à sa filiale **OCEANIC Promotion** pour un montant au 31 Décembre 2009 de **116 K€** (Néant au 31 Décembre 2008).

18 – Filiales et Participations (cf tableau correspondant)

CIFE

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS DETENUES PAR CIFE

Les informations figurant dans ce tableau concernent exclusivement les comptes sociaux annuels des filiales

	Capital ⁽¹⁾	Capitaux propres autres que Capital ^{(1), (2)}	Quote-part du capital détenu (en % de contrôle)	Valeur Comptable des Titres détenus ^{(3), (4)}		Prêts et avances bruts consentis par CIFE et non encore remboursés ⁽³⁾	Montant des cautions et avals données par CIFE ⁽³⁾	CA HT ⁽³⁾	Résultat de l'exercice ⁽³⁾	Dividendes encaissés par CIFE ⁽³⁾
				Brute	Nette					
A - Renseignements détaillés										
1 - Filiales (+50% du capital)										
France										
SAS BRITTON (29-Plabennec)	80	1 130	84.98%	544	544			11 182	593	510
SAS COMABAT (Martinique)	160	3 431	89.99%	1 347	1 347			20 794	2 530	2 790
SA ETPO (44-Nantes)	2 300	5 686	99.96%	1 722	1 722			91 305	3 327	3 104
SAS ETPO GUADELOUPE	248	1 524	90.00%	312	312			9 223	1 122	1 110
SARL ETPO MARTINIQUE	8	-2	99.20%	8	6				5	
SARL ETPO GUYANE	408	427	99.20%	387	387			203	51	63
SARL ECG (44-Nantes)	19	20	99.83%	26	26			290	7	
SARL IMMOBILIERE SANITAT (75-Paris)	8	2	99.00%	64	9					
SAS OCEANIC PROMOTION (44-Nantes)	400	-197	99.99%	548	200	3 633		1 281	-58	
SAS PICO OI (Ile de la Réunion)	40	1 807	84.96%	53	53			13 442	1 203	1 274
SAS SOMARE (72 Cherre)	300	571	85.00%	638	638			4 461	-124	38
SARL GCCA (06-Grasse)	8	20	70.00%	5	5					
TOTAL				5 653	5 249	3 633		152 181	8 656	8 889
Etranger										
FWE Co, Inc. (Californie - Etats-Unis)	5 000	974	100.00%	4 344	4 344				115	
SARL J. VERNE IMOBILIARE (Bucarest - Roumanie)	18	-25 929	70.00%	4	0	9 982		2 063	-3 754	
TOTAL				4 349	4 344	9 982		2 063	-3 639	
2- Participations (10 à 50% du capital)										
France										
SCCV DE GAULLE (44-Nantes)	1	108	50.00%	0.5	0.5			377	108	-32
SCCV Du Guesclin I (44-La Baule)	2		15.00%	0.3	0.3	60		163	107	16
SCCV Du Guesclin II (44-La Baule)	2		15.00%	0.3	0.3			1 670	-358	-54
SCCV Du Guesclin III (44 - La Baule)	2		15.00%	0.3	0.3	29			4	1
TOTAL				1	1	89		2 210	-139	-69
B - Renseignements globaux										
3 - Filiales non reprises au paragraphe 1										
France										
				26	26	134		2 153	140	108
Etranger										
				2	2	637				
4 - Participations non reprises au paragraphe 2										
France										
				12	7	136		10 142	2 259	0
Etranger										
TOTAL				39	35	907		12 295	2 399	108
TOTAL GENERAL				10 042	9 628	14 611		168 749	7 277	8 928

NB : pour les filiales et participations étrangères, chiffres d'affaires et résultats de l'exercice sont convertis au taux de clôture.

(1) Données dans la monnaie locale d'opération

(2) y compris le résultat de l'exercice

(3) en KE

(4) Pour SARL ECG, dont Ecart de réévaluation de 2 KE.

CIFE

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	2 005	2 006	2 007	2 008	2 009
I - CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
- Capital social en KE (Nominal 20 € par action)	6 600	6 600	6 000	24 000	24 000
- Nombre d'actions ordinaires existantes	330 000	330 000	300 000	1 200 000	1 200 000
- Nombre d'actions à dividende prioritaire existantes					
- Nombre maximal d'actions futures à créer					
. par conversion d'obligations					
. par exercice de droits de souscription					
II - OPERATIONS & RESULTATS DE L'EXERCICE(en KE)					
- Chiffre d'affaires hors taxes	941	1 039	1 238	1 315	1 225
- Résultat avant impôts, participation des salariés, amortissements & provisions (1)	4 534	4 434	9 675	10 591	14 495
- Impôts sur les bénéfices	599	739	1 099	462	26
- Participation des salariés due au titre de l'exercice					
- Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements & provisions (1)	4 446	3 655	8 460	8 919	10 928
- Résultat distribué au titre de l'exercice (2)	1 122	1 221	1 260	1 380	1 500
III - RESULTAT PAR ACTION(en Euros)					
- Résultat après impôts, participation des salariés mais avant amortissements & provisions (1)	11.93	11.20	28.59	8.44	12.06
- Résultat après impôts, participations des salariés et amortissements & provisions (1)	13.47	11.08	28.20	7.43	9.11
- Dividende net attribué à chaque action (2)	3.40	3.70	4.20	1.15	1.25
IV - PERSONNEL					
- Effectif moyen (en nombre d'employés)	3	3	3	3	3
- Montant de la masse salariale en KE	136	179	259	251	218
- Montant des sommes versées au titre des charges sociales et des avantages en KE	39	49	69	64	57

(1) Déduction faite des reprises sur provisions devenues sans objet (selon les recommandations de l'AMF)

(2) Au titre de 2009 : Sous réserve de l'approbation de la 3ième résolution de l'AG du 11 Juin 2010

CIFE

Société Anonyme au Capital de 24 000 000 €uros

Siège social : 59, rue La Boétie – 75008 PARIS

R.C. PARIS B 855 800 413

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2009

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SA Compagnie Industrielle et Financière d'Entreprises (CIFE), tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Titres de participations et créances rattachées

Comme indiqué dans les notes « Immobilisations financières » et « Créances » de l'annexe, votre société procède à des estimations comptables significatives portant notamment sur la valorisation des titres de participation et des créances rattachées.

Nous avons revu les hypothèses retenues, la cohérence des méthodes et les évaluations qui justifient les estimations comptables retenues.

Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations qui ont été faites par votre société et nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

La sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur appelle de notre part l'observation suivante :

En application de la loi, nous vous signalons que les informations prévues par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce et relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur sont mentionnées globalement pour l'ensemble des mandataires et non de façon individuelle.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nantes et Orvault, le 28 Avril 2010

Les Commissaires aux comptes

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

RSM SECOVEC

Béatrice JESTIN
Associée

Gilles LECLAIR
Associé

CIFE

Société Anonyme au Capital de 24 000 000 €uros
Siège social : 59, rue La Boétie – 75008 PARIS
R.C. PARIS B 855 800 413

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Exercice clos le 31 décembre 2009

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

• Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1 - Subvention d'équilibre accordée à la filiale ETPO Martinique

Personne concernée : Bernard Théret, Administrateur & Directeur Général Délégué
Nature et objet : Votre société a accordé, eu égard à la situation financière de sa filiale ETPO Martinique, une subvention d'équilibre assortie d'une clause de retour à meilleure fortune.

Date autorisation du CA : 16 octobre 2009

Modalités : Pour 2009, le montant de cette subvention est de 40 K€. Le montant cumulé des subventions assorties de clause de retour à meilleure fortune antérieurement accordées par la CIFE à ETPO Martinique s'élève à 493 K€ au 31/12/2009. Elles n'ont fait l'objet d'aucun remboursement sur l'exercice.

2 - Subvention d'équilibre accordée à la filiale Oceanic Promotion

Personne concernée : Bernard Théret, Administrateur & Directeur Général Délégué
Jean Bruder, Administrateur
Nature et objet : Votre société a accordé, eu égard à la situation financière de sa filiale Oceanic Promotion, une subvention d'équilibre assortie d'une clause de retour à meilleure fortune.

Date autorisation du CA : 16 octobre 2009

Modalités : Le montant de cette subvention s'élève à 116 K€ au 31/12/2009. Il n'y a pas de subvention assortie de clause de retour à meilleure fortune accordée antérieurement par votre société à cette filiale.

3 - Prêts accordés par la société CIFE à ses filiales

Votre société a modifié les caractéristiques de quatre prêts accordés à sa filiale la SARL Jules Verne Immobilière. Le Conseil d'Administration du 16 octobre 2009 a pris acte :

- de la révision du taux de 8% à 5% (à partir de juillet 2009) pour les avances suivantes :

Filiales concernées	Personnes concernées	Date d'autorisation du CA	Montant initial (€)	Taux d'intérêts	Durée initiale contractuelle	Objet	Encours au 31/12/2009	Produits financiers de la période
SARL Jules Verne Immobilière	Bernard Théret & Jean Bruder	08/06/2007	3 100 000 €	5% fixe	2 ans renouvelable	Financement projet immobilier	3 100 000 €	201 627 €
SARL Jules Verne Immobilière	Bernard Théret & Jean Bruder	08/06/2007	75 000 €	5% fixe	2 ans renouvelable	Financement projet immobilier	75 000 €	4 878 €

- de la révision du taux de 10% à 5% (à partir de juin 2009) pour l'avance suivante :

Filiales concernées	Personnes concernées	Date d'autorisation du CA	Montant initial (€)	Taux d'intérêts	Durée initiale contractuelle	Objet	Encours au 31/12/2009	Produits financiers de la période
SARL Jules Verne Immobilière	Bernard Théret & Jean Bruder	13/06/2008	1 400 000 €	5% fixe	1 an renouvelable	Financement projet immobilier	1 400 000 €	88 342 €

- de la révision du taux de 10 % à 5% (à partir de mai 2009) pour l'avance suivante :

<i>Filiales concernées</i>	<i>Personnes concernées</i>	<i>Date d'autorisation du CA</i>	<i>Montant initial (€)</i>	<i>Taux d'intérêts</i>	<i>Durée initiale contractuelle</i>	<i>Objet</i>	<i>Encours au 31/12/2009</i>	<i>Produits financiers de la période</i>
SARL Jules Verne Immobiliare	Bernard Théret & Jean Bruder	14/10/2008	3 100 000 €	5% fixe	3 mois renouvelable	Financement projet immobilier	3 100 000 €	205 534 €

● **Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice**

Par ailleurs, en application du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1 - Contribution groupe

Personnes concernées :

Bernard Théret, Administrateur & Directeur Général Délégué
Daniel Tardy, Président du Conseil d'Administration & Directeur Général
Jean Bruder, Administrateur
Olivier Tardy, Administrateur
Cécile Janicot (représentant la SAS Alfred de Musset), Administratrice

Nature et objet :

Les filiales versent à la société CIFE une contribution groupe calculée sur la base de 0,6 % du chiffre d'affaires annuel hors taxes.

Modalités :

<i>Sociétés concernées</i>	<i>Montant HT perçu par la CIFE sur 2009</i>
SAS Britton	66 222 €
SAS Comabat	126 262 €
SA ETPO	505 334 €
SA ETPO Guadeloupe	57 276 €
SAS Somare	27 496 €
SAS PICO OI	77 086 €
<i>Total</i>	<i>859 676 €</i>

2 - Locations de biens immobiliers

Personnes concernées :

Bernard Théret, Administrateur & Directeur Général Délégué
Daniel Tardy, Président du Conseil d'Administration & Directeur Général
Jean Bruder, Administrateur
Olivier Tardy, Administrateur
Cécile Janicot (représentant la SAS Alfred de Musset), Administratrice

Nature et objet :

Mise à disposition de biens immobiliers moyennant une participation aux loyers et charges.

Modalités :

<i>Sociétés concernées</i>	<i>Montant HT perçu par la CIFE sur 2009</i>
SA ETPO	188 920 €
SAS Alfred de Musset	183 €
<i>Total</i>	<i>189 103 €</i>

3 - Contribution aux frais de direction et prestations administratives

Personnes concernées :

Daniel Tardy, Président du Conseil d'Administration & Directeur Général
Jean Bruder, Administrateur
Cécile Janicot (représentant la SAS Alfred de Musset), Administratrice

Nature et objet :

Contribution aux frais de direction et de prestations administratives.

Modalités :

<i>Sociétés concernées</i>	<i>Montant HT versé par la CIFE sur 2009</i>
SARLECG	30 000 €
SAS Alfred de Musset	24 106 €
<i>Total</i>	<i>54 106 €</i>

4 - Avances en compte courant consenties à la CIFE

Personnes concernées :

Bernard Théret, Administrateur & Directeur Général Délégué
Daniel Tardy, Président du Conseil d'Administration & Directeur Général

Nature et objet :

Avances en compte courant consenties à la société CIFE par certaines filiales du groupe et par le Président du Conseil d'Administration.

Modalités :

<i>Sociétés concernées</i>	<i>Montant de l'avance en Compte courant au 31/12/09</i>	<i>Intérêts sur avance</i>	<i>Observations</i>
SAS ETPO Guadeloupe	2 354 711 €	32 097 €	Rémunération sur la base de la moyenne annuelle du T4M
SAS COMABAT	4 047 115 €	75 890 €	Rémunération identique à la performance du placement dédié
<i>Total</i>	<i>6 401 826 €</i>	<i>107 987 €</i>	

<i>Personne concernée</i>	<i>Avance en Compte courant</i>	<i>Intérêts sur avance</i>	<i>Observations</i>
Tardy Daniel	12 335 €	942 €	Rémunération au taux fiscalement déductible : 4,81%

5 - Prêts accordés par la société CIFE à ses filiales

Votre société a octroyé des prêts rémunérés à moyen et court terme aux filiales suivantes :

<i>Filiales concernées</i>	<i>Personnes concernées</i>	<i>Date d'autorisation du CA</i>	<i>Montant initial (€)</i>	<i>Taux d'intérêts</i>	<i>Durée initiale contractuelle</i>	<i>Objet</i>	<i>Encours au 31/12/2009</i>	<i>Produits financiers de la période</i>
SARL Jules Verne Immobiliare	Bernard Théret & Jean Bruder	24/06/2005	656 180 €	5% fixe	2 ans renouvelable	Acquisition titres Intermed	656 180 €	32 809 €
SARL Jules Verne Immobiliare	Bernard Théret & Jean Bruder	24/06/2005	6 562 €	5% fixe	2 ans renouvelable	Financement exploitation	6 562 €	328 €
SARL Jules Verne Immobiliare	Bernard Théret & Jean Bruder	24/06/2005	88 000 €	5% fixe	2 ans renouvelable	Financement exploitation	88 000 €	4 400 €
SARL Jules Verne Immobiliare	Bernard Théret & Jean Bruder	24/06/2005	260 000 €	5% fixe	2 ans renouvelable	Financement exploitation	260 000 €	13 000 €
SARL Jules Verne Immobiliare	Bernard Théret & Jean Bruder	23/06/2006	100 000 €	5% fixe	2 ans renouvelable	Financement exploitation	100 000 €	5 000 €
SARL Jules Verne Immobiliare	Bernard Théret & Jean Bruder	17/10/2006	150 000 €	5% fixe	2 ans renouvelable	Financement exploitation	150 000 €	7 500 €
SAS Oceanic Promotion	Bernard Théret & Jean Bruder	13/10/2005	1 500 000 €	T4M	3 ans renouvelable	Financement projet immobilier	1 500 000 €	10 666 €
SAS Oceanic Promotion	Bernard Théret & Jean Bruder	11/04/2007	1 500 000 €	T4M	1 an renouvelable	Financement projet immobilier	1 500 000 €	10 666 €
SAS Oceanic Promotion	Bernard Théret & Jean Bruder	17/10/2007	630 000 €	T4M	1 an renouvelable	Financement projet immobilier	630 000 €	4 480 €
SAS Négri	Jean Bruder	24/06/2005	298 500 €	3.5% fixe	5 ans	Financement matériel	32 444 €	2 509 €
SAS Négri	Jean Bruder	13/10/2005	465 000 €	3.5% fixe	5 ans	Financement matériel	99 592 €	5 599 €

Nantes et Orvault, le 28 Avril 2010

Les Commissaires aux comptes

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

RSM SECOVEC

Béatrice JESTIN
Associée

Gilles LECLAIR
Associé

CIFE

Attestation des Responsables du Rapport Financier Annuel

« Nous attestons qu'à notre connaissance les comptes présentés dans le rapport financier annuel sont établis conformément aux normes comptables applicables et qu'ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées ».

Daniel TARDY

Président Directeur Général

Sébastien GARNIER

Secrétaire Général

Assemblée Générale Mixte du 11 Juin 2010

PROJET DE RESOLUTIONS PROPOSEES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

I – DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation du bilan et des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 Décembre 2009)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'Administration sur les opérations de la Société pendant l'exercice 2009, du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de cet exercice, des rapports du Président et des Commissaires aux comptes sur le contrôle interne, approuve les comptes annuels 2009 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIEME RESOLUTION

(Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 Décembre 2009)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les opérations du Groupe pendant l'exercice 2009 et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de cet exercice, approuve les comptes consolidés 2009 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'Administration quitus de leur gestion pour l'exercice 2009.

TROISIEME RESOLUTION

(Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 Décembre 2009)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir constaté que le bénéfice distribuable au titre de l'exercice s'élève à **10 927 823,97 Euros**, approuve l'affectation des résultats proposée par le Conseil d'Administration. En conséquence, elle décide que :

- Le bénéfice net de l'exercice s'élevant à :	10 927 823,97 €
- Augmenté du report à nouveau précédent de :	3 678 055,95 €
	14 605 879,92 €
- Formant un total de :	14 605 879,92 €

Sera réparti comme suit :

- Affectation à la réserve légale (5 % du bénéfice net)	546 391,19 €
- Affectation à la réserve facultative	8 000 000,00 €
- Distribution aux 1 200 000 actions d'un dividende global de 1,25 € par action	1 500 000,00 €
- Prélèvement, pour être reportée à nouveau, de la somme de :	4 559 488,73 €
	14 605 879,92 €

TOTAL

14 605 879,92 €

En conséquence, le dividende net total est fixé à **1,25 Euros** par action. La date de paiement sera décidée par le Conseil d'Administration du 11 juin 2010 qui se tiendra à l'issue de l'Assemblée Générale.

Il est précisé, en application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que ce dividende sera éligible à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts ou sera soumis sur option du bénéficiaire à un prélèvement libératoire de 18 % (article 117 quater du nouveau Code général des impôts).

Au cas où, lors de la mise en paiement, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions sera affecté au compte report à nouveau.

Conformément à la loi, il est rappelé que les distributions effectuées au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (par action) :

Exercice 2006	Sommes distribuées (en euros)	Nombre d'actions concernées	Dividende distribué éligible pour sa totalité à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158.3.2° du CGI (en euros)
Dividende Ordinaire	1 221 000 €	330 000	3,70
Exercice 2007			Dividende distribué éligible pour sa totalité à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158.3.2° du CGI (en euros)
Dividende Ordinaire	1 260 000 €	300 000	4,20
Exercice 2008			Dividende distribué éligible pour sa totalité à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158.3.2° du CGI (en euros)
Dividende Ordinaire	1 380 000 €	1 200 000	1,15

QUATRIEME RESOLUTION
(Approbation des conventions visées par l'article L.225-38 et suivant du Code de Commerce)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les opérations visées par l'article L. 225-38 du Code de commerce, approuve ledit rapport et les opérations qui y sont mentionnées.

CINQUIEME RESOLUTION
(Autorisation à donner au Conseil d'Administration pour le rachat et la vente, par la société de ses propres actions)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, conformément aux dispositions des articles L. 225-209 à L. 225-212 du Code de commerce, du titre IV du livre II du Règlement général de l'autorité des marchés financiers et du règlement n°2273/2003 de la Commission européenne du 22 décembre 2003, autorise le Conseil d'Administration à acheter des actions de la Société dans la limite d'un nombre d'actions représentant 10 % du capital social.

L'Assemblée décide que ces achats pourront être réalisés en vue des affectations suivantes, dans le respect des textes susvisés et des pratiques de marché admises par l'Autorité des marchés financiers :

- Soit pour la mise en œuvre de tout plan d'options d'achat d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce,
- Soit pour l'attribution gratuite d'actions au profit de salariés et mandataires sociaux de la Société et/ou des sociétés qui lui sont liées ou lui seront liées dans les conditions définies par les dispositions légales applicables, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce,
- Soit attribution d'actions dans le cadre de la mise en œuvre de tout Plan d'Epargne d'Entreprise dans les conditions prévues par la loi, notamment les articles L. 443-1 et suivants du Code du travail,
- Soit participation aux résultats de l'entreprise,
- Soit pour la conservation et la remise ultérieure d'actions en échange ou en paiement dans le cadre d'opération de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5% du capital de la société,
- Soit de les annuler à des fins d'optimisation du résultat par action ou en vertu d'une autorisation d'annulation conférée au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

L'Assemblée décide de fixer à :

- **90 Euros** par action le prix maximal par action auquel la Société pourra effectuer ces achats

En conséquence, le montant total des acquisitions hors frais ne pourra pas dépasser :

- **10 800 000 Euros**

Les achats, cessions ou transferts de ces actions pourront être effectués à tout moment, dans le respect de la réglementation en vigueur, et en conformité avec les règles déterminées par le règlement de l'autorité des marchés financiers concernant les conditions et périodes d'intervention sur le marché, en une ou plusieurs fois et par tous moyens y compris par négociation de blocs, offres publiques ou par utilisation de produits dérivés admis aux négociations sur un marché réglementé ou de gré à gré, y compris en période d'offre publique d'achat ou d'échange initiée par la Société ou visant les titres de la Société.

Les actions acquises pourront être cédées notamment dans les conditions fixées par l'Autorité des Marchés Financiers de sa position du 6 Décembre 2005 relative à la mise en œuvre du nouveau régime d'achat d'actions propres.

La présente autorisation est donnée pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée. Elle annule et remplace, pour la partie non utilisée, celle précédemment accordée par la cinquième résolution de l'Assemblée Générale du 8 juin 2009.

La Société devra informer, conformément à la réglementation en vigueur, l'Autorité des marchés financiers des achats, cessions, transferts réalisés et plus généralement procéder à toutes formalités et déclarations nécessaires.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration, lequel pourra les déléguer conformément à l'article L. 225-209, alinéa 2 du Code de commerce, pour décider de la mise en œuvre de la présente autorisation et en fixer les modalités, notamment pour ajuster le prix d'achat susvisé en cas d'opérations modifiant les capitaux propres, le capital social, ou la valeur nominale des actions passer tous ordres de Bourse, effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des marchés financiers, remplir toutes autres formalités et, d'une manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire.

SIXIEME RESOLUTION
(Renouvellement du mandat d'Administrateur de Monsieur Jean BRUDER)

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'Administrateur de la Société de :

Monsieur Jean BRUDER
28, Rue Harouys
44000 NANTES

pour une période de six années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en l'an 2016 sur les comptes de l'exercice 2015.

SEPTIEME RESOLUTION
(Renouvellement du mandat d'Administrateur de la SAS ALFRED DE MUSSET)

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat d'Administrateur de la Société :

SAS ALFRED DE MUSSET
SAS au Capital de 40 000 Euros - RCS PARIS B 352 403 364
59, Rue La Boétie – 75008

pour une période de six années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en l'an 2016 sur les comptes de l'exercice 2015.

La Société a désigné Madame **Cécile JANICOT** en qualité de Représentant permanent de la **SAS ALFRED DE MUSSET**.

HUITIEME RESOLUTION
(Fixation des jetons de présence)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de fixer à **11 000 Euros** à compter de l'exercice 2010, la rémunération annuelle globale allouée au Conseil d'Administration au titre de jetons de présence.

II – DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

NEUVIEME RESOLUTION
(Autorisation de réduction du capital par annulation d'actions propres détenues par la Société)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, en application de l'article L. 225-209 du Code de commerce :

- Autorise le Conseil d'Administration à annuler tout ou partie des actions acquises dans le cadre de la mise en œuvre de l'autorisation donnée par la cinquième résolution de la présente Assemblée ou en vertu d'autorisations de même nature antérieures, dans la limite de 10 % du capital par périodes de vingt-quatre mois, soit un nombre maximal de 120 000 actions, et à réduire corrélativement le capital social de la Société, en une ou plusieurs fois, de la valeur nominale des actions, et à imputer la différence entre la valeur d'achat des actions annulées et leur valeur nominale sur tout poste de prime et réserve disponibles.
- Donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation à son Président, pour réaliser cette ou ces réductions de capital, constater la ou les réductions de capital, passer les écritures comptables correspondantes, modifier en conséquence les statuts et accomplir toutes informations, publications et formalités nécessaires.

La présente autorisation est donnée pour une durée de dix-huit mois à compter du jour de la présente Assemblée.

III – DISPOSITIONS COMMUNES

DIXIEME RESOLUTION
(Pouvoirs)

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Président du Conseil d'Administration, à son ou ses mandataires, et au porteur d'une copie ou d'extrait des présentes aux fins d'accomplir tous dépôts, formalités et publications nécessaires.
